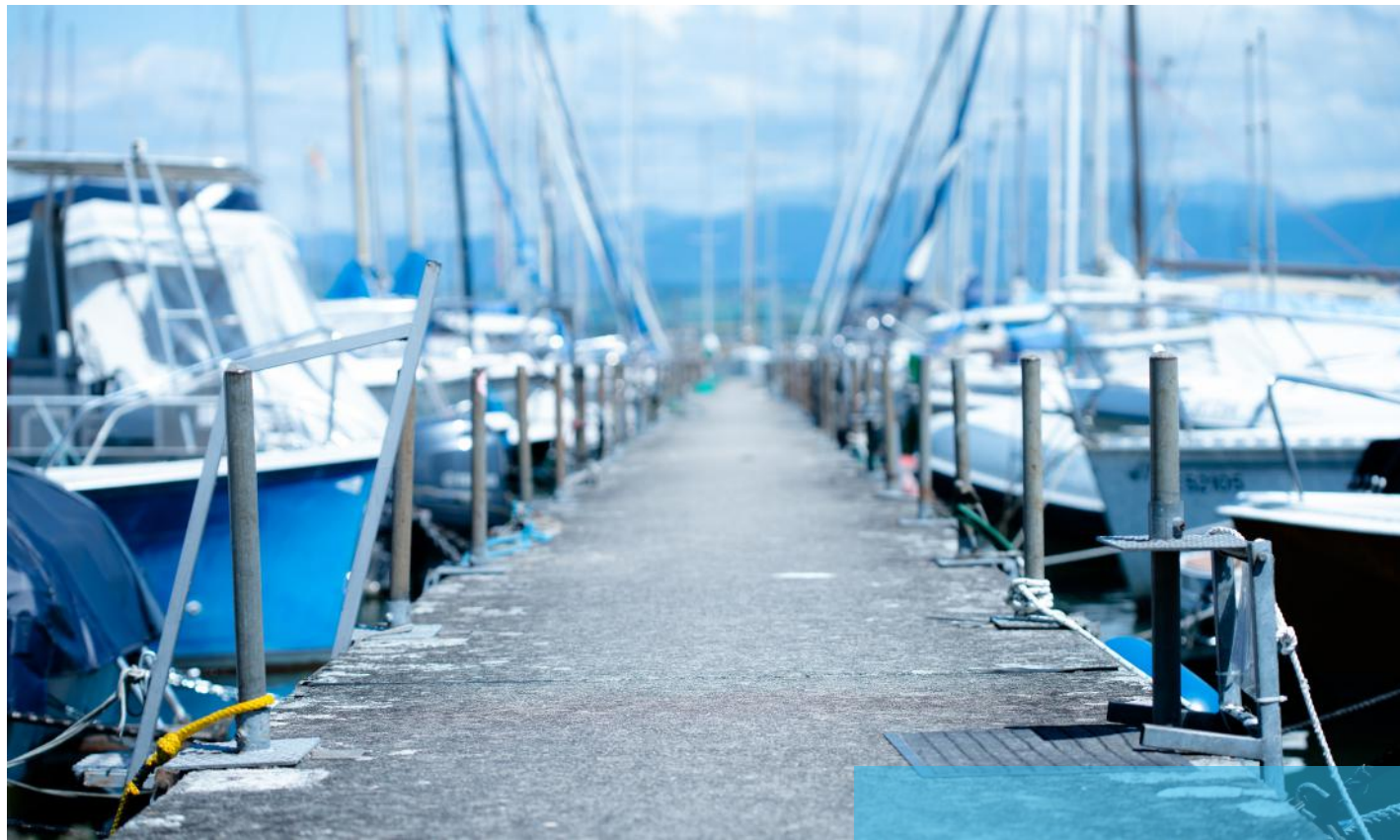


2019

Rapport
administratif
et compte rendu financier



Ville de
Versoix



Avant-propos du Conseil administratif

2019

Chers citoyens, chères citoyennes, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes (LAC), nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

Les premiers jours de l'année ont vu le démarrage de la phase 4 (giratoire des Fayards - rue de l'Industrie) des travaux de requalification de la route de Suisse ainsi que de la transformation de la place du Bourg. Le site de Bon-Séjour a continué de faire peau neuve et une partie du bâtiment de l'Ancienne Préfecture a été réinvestie par la ludothèque et le Conservatoire populaire de musique au printemps. Une journée « Portes ouvertes » a permis au public, venu nombreux, de découvrir les nouveaux locaux.

Mettre en lumière la vie locale et ses acteurs s'est révélé un enjeu majeur concrétisé grâce à l'élaboration, par les services communaux, d'une plaquette de présentation des bars, hôtels et restaurants de Versoix.

La Commune a également vu l'implantation de deux panneaux lumineux à messages variables sur la route de l'Etraz et à l'entrée de Versoix côté Montfleury.

Ces panneaux promeuvent les manifestations versoisiennes de 6h à 22h grâce à des visuels affichés plusieurs secondes.

Dans un autre registre, le secteur gérance a lancé la réforme des règlements de location des locaux et du matériel de la Ville afin de valoriser les prestations communales profitant aux associations, fondations et autres clubs sportifs.

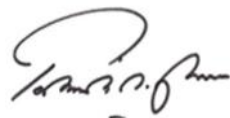
2020 marquera la fin des travaux de requalification de la route de Suisse et des chantiers communaux de la place du Bourg et des Anciens Bains. Elle sera aussi rythmée par les élections communales et consistera donc en un défi pour les autorités délibérantes comme exécutives.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir dans la lecture de ce compte-rendu administratif 2019. La thématique visuelle du présent document s'attache à mettre en exergue la Ville de Versoix à travers une lentille macro pour vivre et ressentir les textures et les matières minérales et végétales qui font sa richesse.

Patrick Malek-Asghar
Conseiller administratif

Cédric Lambert
Maire

Ornella Enhas
Vice-Maire





Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	1
Activités significatives	4
Conseil administratif	6
Conseil municipal	7
Activités du Conseil municipal	8
Commissions permanentes	10

Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar

Secrétariat général	12
Ressources Humaines	16
Bâtiments	22
Gérance et écoles	26
Restaurants scolaires	28
Finances - Comptabilité	30

Dicastère de Madame Ornella Enhas

STVE - Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement	33
Sports et manifestations	38
Social - Jeunesse	42

Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Urbanisme- Aménagements - Transports	53
Culture	60
Sécurité municipale	64
Sapeurs-pompiers volontaires	70
Office de protection civile de Valavran	72
Dossiers interservices	74

Annexes

Fondations communales	76
Organigramme de la Mairie	77
Annexes finances et comptabilité	78

Activités significatives

Découvrez les projets phares de certains services durant l'année 2019!



Promotion économique

- Mise en place de Caddie Service pour la livraison à domicile
- Nouvelle plaquette de présentation des hôtels, cafés et restaurants de Versoix



Bâtiments

- Première étape de la rénovation de l'Anienne Préfecture et organisation d'une journée « Portes ouvertes »



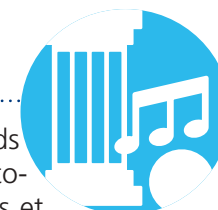
Gérance et Ecoles

- Réforme des règlements de location des locaux et du matériel afin de valoriser les prestations communales dont bénéficient les associations, fondations et autres clubs sportifs



Culture

- Développement d'un onglet « Fonds culturel » (sur le site internet) répertoriant l'ensemble des œuvres, objets et document de valeur



STVE

- Fin des travaux sur les secteurs 1 et 2 de la route de Suisse (de la frontière vaudoise à la route de Sauverny) avec la mise en place de l'enrobé phono-absorbant et la réalisation des travaux sur toute l'étape 4 (du giratoire des Fayards à la rue de l'Industrie)
- Construction d'une structure de streetworkout dans le quartier de la Pelotière



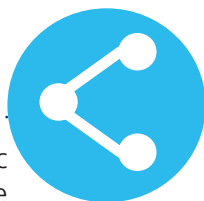
Sports & Manifestations

- Organisation de la 15^{ème} édition-anniversaire du Festichoc avec la participation de 34 artisans chocolatiers et un nombre de festivaliers estimé à 60'000 personnes



Social-Jeunesse

- Mise en place d'un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise afin de trouver des bénévoles pour rendre visite à des seniors en situation d'isolement



Urbanisme et transports

- Maintien du groupe de suivi composé d'habitants et de commerçants de la place du Bourg et choix des essences d'arbres en concertation avec le secteur des espaces verts



Les Élus

Le Conseil administratif

Maire

Cédric Lambert (PDC)

Culture et Communication, Sécurité, Urbanisme et Transports.

Vice-maire

Ornella Enhas (PS)

Social Jeunesse, Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable, Sports et Manifestations.

Conseiller administratif

Patrick Malek-Asghar (PLR)

Finances, Bâtiments et Gérance, Administration générale.

Composition du Conseil administratif
au 31 décembre 2019



Le Conseil municipal

Bureau du Conseil municipal

Président : **M. Sean Sidler** (PLR)
Vice-président : **M. Michel Zimmermann** (PS)
Secrétaire : **M. Pierre Schenker** (PDC)



Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2019

PLR - Parti libéral-radical (9 sièges)	<i>Année d'entrée</i>	Parti des Verts (5 sièges)	<i>Année d'entrée</i>
Mme Nicoletta Cacitti	2017	M. Jérémy Jausi	2011
M. Thierry Fauchier-Magnan	2011	M. John Kummer	2003
M. Jean-Marc Leiser	1998	Mme Margaret Richard	2007
M. Ricardo Lima	2015	M. Yves Richard	2004
M. Julien Marquis	2015	Mme Jolanka Tchamkerten	2011
M. Cédric Miche	2003		
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011	PS - Parti socialiste (3 sièges)	<i>Année d'entrée</i>
M. Alain Riat	2011	M. Huseyin Enhas	2016
M. Sean Sidler	2015	M. Jean-Claude Rothlisberger	1999
		M. Michel Zimmermann	2015
PDC - Parti démocrate-chrétien (6 sièges)	<i>Année d'entrée</i>	Parti MCG (3 sièges)	<i>Année d'entrée</i>
M. Gilles Chappatte	2008	M. Antonio Angelo	2012
M. Bernard Levrat	2011	Mme Cynthia Angelo	2015
M. Jean-Pierre Piccot	1975	Mme Laïla-Nathalie Chaoui-Corpataux	2011
M. Daniel Ricci	2003		
M. Pierre Schenker	2011	Indépendant	
M. Béat Zeder	2015	M. Christophe Sudan	2016

Activités du Conseil municipal

Rétrospectives des décisions du Conseil municipal pour la période administrative s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Séance du 11 février 2019

- Création de la Fondation intercommunale de Pré-Bois pour une piscine et des espaces voués aux sports, loisirs et détente
- Consultation relative à la modification du schéma directeur du réseau sur rail

Séance du 18 mars 2019

- Autorisation à la Fondation communale de Versoix-Samuel May pour acquérir la parcelle 5367, sise à l'avenue Adrien-Lachenal 15, à Versoix
- Crédit de CHF 950'000.- destiné à la rénovation du terrain « A », la réfection du mur de tennis et la réfection du pare-ballons du terrain « C » du Centre Sportif de Versoix

Séance du 15 avril 2019

- Transfert d'actifs du patrimoine financier au patrimoine administratif
- Présentation des comptes 2018 de la Ville de Versoix
- Projet de résolution : dans le cadre de l'élaboration du projet de budget 2020, proposition d'ajustement de la subvention de la commune à la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance, suite à l'augmentation de sa capacité d'accueil de 24 places
- Crédit de CHF 107'700.- destiné à réaménager la garderie de Montfleury
- Nominations au Conseil de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

Séance du 20 mai 2019

- Comptes 2018 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Comptes 2018 de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix
- Comptes 2018 de la Ville de Versoix
- Crédit de CHF 645'000.- TTC destiné à la réfection des Caves de Bon-Séjour
- Crédit de CHF 325'000.- TTC destiné à la réfection de quatre aires de jeux

Séance du 17 juin 2019

- Validation du nouvel organe de contrôle des comptes pour la FIVEAC
- Comptes 2018 de la FIVEAC
- Crédit d'investissement de CHF 33'000.- destiné à acquérir 4 radars préventifs ; autorisation de porter aux budgets de fonctionnement : CHF 1'800.- en 2019 et CHF 3'200.- en 2020, pour louer une application d'information sur le trafic en temps réel
- Projet de piscine de Pré-Bois : annulation de la délibération y relative votée le 11 février 2019 ; autorisation pour créer la Fondation intercommunale de Pré-Bois par la commune de Versoix avec neuf autres communes ; autorisation d'accorder un cautionnement solidaire pour financer ce projet à concurrence de CHF 1'383'954.-
- Crédit d'investissement de CHF 100'000.- destiné à subventionner la rénovation du bâtiment de la Chapelle d'Ecogia à Versoix

Séance du 16 septembre 2019

- Présidence et Vice-Présidence du local de vote 2020
- Dates des séances du Conseil municipal 2020
- Validation du nouvel organe de contrôle pour la Fondation communale de Versoix-Samuel May
- Fondation communale de Versoix-Samuel May : comptes 2018

Séance du 7 octobre 2019

- Présentation du projet de budget 2020
- Crédit de CHF 538'400.- destiné à alimenter le Fonds FIDU
- Nouveau règlement pour le cimetière de Versoix
- Consultation publique Aéroport de Genève

Séance du 25 novembre 2019

- Budget 2020 de la Fondation communale de Versoix pour la petite enfance
- Budget 2020 de la Ville de Versoix
- Crédit de CHF 30'000.- destiné à acquérir un tableau « score » pour le Centre Sportif de Versoix (CSV)
- Crédit de CHF 213'000.- destiné à l'acquisition de véhicules pour le Service de la Voirie et d'un agrégat pour le Service des Sports et Manifestations
- Autorisation d'emprunter CHF 1'500'000.- pour la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix avec cautionnement solidaire de la Commune
- Crédit de CHF 325'000.- destiné à la construction du préau couvert de l'école de Bon-Séjour

Séance du 16 décembre 2019

- Proposition de modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)
- Crédit de CHF 620'000.- destiné à la mise en zone de rencontre et en zone 30 des artères : chemins Val-de-Travers et Courvoisier, rue des Moulins, route de Saint-Loup, avenue Adrien-Lachenal, quai de Versoix
- Boucllement de crédits
- Crédit d'étude d'un montant de CHF 360'000.- destiné à un concours d'architecture sur les parcelles sises 57-59 route de Suisse
- Demande d'autorisation de la Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix pour constituer des servitudes concernant l'abri PC
- Présidence et Vice-Présidence du local de votes en 2020 concernant les élections communales

Commissions permanentes (au 31 décembre 2019)

Bâtiments et gérance

Président : Yves Richard

Vice-Président : Gilles Chappatte

Membres : Laïla Chaoui, Ricardo Lima, Cédric Miche, Jean-Pierre Piccot, Jean-Claude Rothlisberger, Sean Sidler, Jolanka Tchamkerten.

Culture et communication

Président : Julien Marquis

Vice-Présidente : Jolanka Tchamkerten

Membres : Cynthia Angelo, Nicoletta Cacitti, Bernard Levrat, Laetitia Monnot-Crespi, Margaret Richard, Pierre Schenker, Michel Zimmermann.

Finances

Président : Gilles Chappatte

Vice-Président : Thierry Fauchier-Magnan

Membres : Antonio Angelo, Huseyin Enhas, Jérémy Jaussi, Bernard Levrat, Julien Marquis, Jean-Marc Leiser, Yves Richard.

Sécurité

Président : Alain Riat

Vice-Président : Antonio Angelo

Membres : Gilles Chappatte, Huseyin Enhas, Julien Marquis, Cédric Miche, Yves Richard, Margaret Richard, Pierre Schenker.

Social, Jeunesse

Président : Antonio Angelo

Vice-Présidente : Laetitia Monnot-Crespi

Membres : Thierry Fauchier-Magnan, Bernard Levrat, Daniel Ricci, Margaret Richard, Sean Sidler, Jolanka Tchamkerten, Michel Zimmermann.

Sports et Manifestations

Président : Jean-Marc Leiser

Vice-Président : Michel Zimmermann

Membres : Cynthia Angelo, Jérémy Jaussi, John Kummer, Cédric Miche, Jean-Pierre Piccot, Sean Sidler, Beat Zeder.

Travaux, Voirie, Environnement et Développement durable

Président : Jean-Claude Rothlisberger

Vice-Président : John Kummer

Nicoletta Cacitti, Laïla Chaoui, Ricardo Lima, Jean-Pierre Piccot, Alain Riat, Daniel Ricci, Margaret Richard.

Urbanisme et Transports

Président : John Kummer

Vice-Président : Daniel Ricci

Membres : Laïla Chaoui, Jérémy Jaussi, Jean-Marc Leiser, Ricardo Lima, Alain Riat, Jean-Claude Rothlisberger, Beat Zeder.

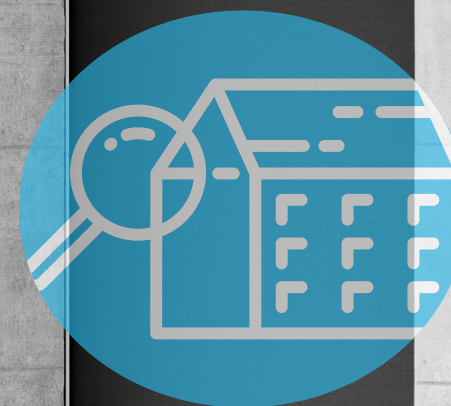
Commission ad-Hoc pour l'urgence climatique

Président : Ricardo Lima

Membres : Laïla Chaoui, Gilles Chappatte, Huseyin Enhas, Jérémy Jaussi.

Dicastère de Monsieur Patrick Malek-Asghar

Secrétariat général	12
Ressources humaines	16
Bâtiments	22
Gérance et écoles	26
Restaurants scolaires	28
Finances - Comptabilité	30



Secrétariat Général

Le Secrétariat général est composé d'un Secrétaire général et de deux assistantes à mi-temps. Il assure la Chancellerie, en appui du Conseil administratif et du Conseil municipal, avec la préparation et le suivi de leurs séances ainsi que de leurs décisions, tout en veillant au respect des dispositions légales, notamment celles de la Loi sur l'administration des communes. Il participe à la définition des objectifs généraux et stratégiques du Conseil administratif et assiste celui-ci dans la mise en œuvre de sa politique.

Sur délégation du Conseil administratif, il représente la Ville de Versoix envers les Autorités et les services de l'Etat, les autres institutions publiques et communes, ainsi que l'Association des communes genevoises et des acteurs de l'intercommunalité. Il représente également la Ville à l'égard de tiers publics ou privés.

Réception

Les quatre collaboratrices de la réception renseignent la population par courriel, téléphone ou directement sur place durant les heures d'ouverture de la Mairie. Elles font le lien avec le Service cantonal concerné pour l'élaboration des cartes d'identité, traitent les données relatives aux démarches officielles (changement d'adresse, arrivée, départ, etc.) et fournissent, aux Genevois et aux Confédérés, différents documents tirés du registre de l'Office Cantonal de la Population et des Migrations (attestation de résidence, etc.).

Il est également possible d'acheter auprès de la réception les marques de contrôle destinées aux chiens, des cartes

journalières CFF/CGN, des cartes résidants (piscine) et d'obtenir des chéquiers culture.

La réception communique avec les différents services communaux en fonction des demandes provenant tant des professionnels que des privés.

Lors de décès, les secrétaires-réceptionnistes sont en relation avec les entreprises des pompes funèbres et organisent les inhumations au cimetière de Versoix.

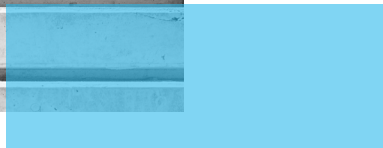
Intendance

La personne en charge de l'intendance gère le bon fonctionnement de l'administration en assurant les achats de fournitures mais également en procédant à la publication officielle des différents textes de réglementation ou autorisations devant informer la population. Elle assume également la bonne organisation des Conseils municipaux et met en place les différents événements organisés par la Mairie.

Cimetière

Le nouveau règlement du cimetière, abrogeant celui du 26.11.1984, est accepté à l'unanimité par le Conseil municipal le 07.10.2019, puis approuvé par le Conseil d'Etat le 11.12.2019, avec une entrée en vigueur le 12.12.2019.

50 inhumations ont été effectuées et 22 personnes ont reposé à la Crypte communale.



Nous avons accueilli sur notre territoire plus de 70 nouvelles entités économiques durant cette année 2019, confirmant ainsi l'attrait de la commune

Le nombre de décès de nos concitoyens transmis par l'arrondissement de l'état civil de la rive droite du lac s'élève à 74.

De plus, 2019 représente une année de transition pour le cimetière. En effet, il a été procédé à 47 désaffectations, 33 renouvellements de concessions d'une durée de 20 ans et à l'exhumation de 2 urnes.

Etat civil

L'office d'état Civil de Versoix-Céligny a été regroupé depuis le 1^{er} janvier 2018 avec l'arrondissement de l'Etat Civil de la rive droite du Lac, dont le siège se trouve à la Mairie de Prégny-Chambesy. Ainsi pour 2019, 175 personnes ont obtenu la naturalisation suisse à Versoix. L'état Civil a célébré 44 mariages.

Promotion économique

2019 est marquée une nouvelle fois par les travaux de la Route de Suisse et de la Place du Bourg, et leur impact sur l'économie locale. Afin de faciliter la vie des commerces versoisiens et des habitants de la commune, un service de livraison à vélo, Caddie Service, est mis en place dès avril en collaboration avec la FIVEAC (Fondation communale pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces). Ce service s'est développé au fil des mois pour atteindre près de 250 livraisons par mois en fin d'année.

Dans le même temps et afin de mettre en avant les commerces de Versoix, une nouvelle plaquette de présentation des hôtels, cafés et restaurants voit le jour

sous un nouveau format.

Le marché, bi-hebdomadaire, a poursuivi sa croissance pour la quatrième année consécutive sur la Place de la Gare, proposant une offre enrichie le mardi et le samedi, ayant désormais trouvé son public fidèle et régulier.

D'autre part, le marché artisanal de printemps s'est tenu en juin sur l'Esplanade de Versoix-Centre-Ville, réunissant avec succès près de 40 exposants sous une météo clémente.

Le traditionnel petit-déjeuner économique inter-entreprises s'est tenu à deux reprises, en mars et en octobre, au sein de la galerie du Boléro, et a réuni à chaque fois une cinquantaine d'entrepreneurs de la région.

En sus du partenariat actif avec la FIVEAC et l'ADER (Association pour le Développement de l'Economie Régionale), désormais forte de près de 110 membres, de nombreuses interactions sont entreprises en collaboration avec les délégués à la promotion économique des autres villes de Suisse Romande, du Valais à Neuchâtel.

Finalement, il reste à relever que nous avons accueilli sur notre territoire plus de 70 nouvelles entités économiques durant cette année 2019, confirmant ainsi l'attrait de la commune.

Réseau informatique

En plus de la gestion quotidienne du parc informatique composé de 15 sites, 13 serveurs et plus de 130 ordinateurs et une centaine de périphériques, le service informatique achève le déploiement de la migration téléphonique Volp (téléphonie via internet) et met en



place de nouveaux équipements beemers et écrans servant à la projection dans les salles des Bacounis et de l'aquarium pour le Boléro.

L'ensemble des lignes ont migré de Swisscom en All-IP ou vers Sunrise. A cela s'ajoute, pour la bibliothèque, la migration du logiciel Netbiblio en version et la sécurisation du Wifi pour l'ensemble du bâtiment de la Mairie. Enfin le bâtiment de la salle communale s'est vu attribuée la mise en place de cylindres électroniques pour ses fermetures.

Communication institutionnelle

Le service de la communication est composé d'une chargée de communication à plein temps et d'une apprentie employée de commerce. En collaboration avec le Directeur de l'administration et des Ressources humaines, le service gère la totalité des publications de la commune, que ce soit sous forme imprimée, par le biais du site internet ou au travers des réseaux sociaux.

Le site internet est désormais parfaitement fonctionnel. Il intègre de plus en plus d'informations, mais fournit aussi des prestations et promeut Versoix comme destination touristique. En 2019, une vidéo de présentation de Versoix a été réalisée afin de mettre en évidence les atouts de la Ville et les nombreuses manifestations organisées. Au terme d'un tournage de plusieurs mois, permettant de disposer d'images variées et de toutes saisons, le cinéaste

J. Roura a livré un produit désormais intégré de façon permanente au site internet. Dès qu'un internaute arrive sur le site versoix.ch, le film apparaît et montre un lever de soleil sur le lac d'une grande beauté.

Le site internet est visité par environ 1 400 utilisateurs par jour avec des pointes lors du Festichoc dépassant les 5 000 visiteurs. Plus de 1 500 Versoisiens ont créé un compte utilisateur permettant de disposer de prestations supplémentaires, telles que l'accès aux cartes CFF, par exemple.

La stratégie de communication passe aussi par une très forte utilisation des réseaux sociaux, particulièrement Facebook et Instagram. Elle permet de présenter une image plus conviviale et moins strictement institutionnelle que le site internet, avec notamment des relais de photos.

Au début de l'année 2019, des panneaux à messages variables ont été installés sur la route de l'Etraz et à l'entrée de ville côté Montfleury. Ces panneaux mettent en avant les manifestations versoisiennes de 6h à 22h grâce à des messages lumineux de plusieurs secondes. Ces messages sont mis en ligne par le service de la communication selon une liste d'affichage et avec un contrôle de qualité constant. Si le démarrage a été satisfaisant avec plusieurs semaines d'utilisation adéquate, quelques problèmes techniques ont causé des pannes dans la deuxième partie de l'année. Le fournisseur des panneaux a, finalement, pris les dispositions nécessaires pour remplacer les éléments défectueux.

Des panneaux à messages variables mettent en avant les manifestations versoisiennes de 6h à 22h grâce à des messages lumineux de plusieurs secondes



A fin 2019, ce système ne donne toutefois pas encore entièrement satisfaction.

Enfin, une collaboration avec le journal Versoix-région est toujours en place. Dans chacune des dix éditions du journal, la Mairie achète les deux pages centrales et rédige les articles qui y sont publiés. Dans le courant de l'année 2019, la présentation du journal a été modifiée de façon à ce que son indépendance et son absence de rattachement à l'administration communale soit clarifiée. Dans le même temps, les pages produites par la Ville de Versoix sont désormais plus clairement identifiables pour les lecteurs. Cette volonté d'intégrer des pages officielles dans un journal indépendant est désormais bien perçue par tous les partenaires de cette collaboration.

Les travaux de la route de Suisse, et singulièrement, la fin de la phase impactant le pont sur la Versoix, la mise en place d'une réglementation du stationnement sur les parkings et la journée portes ouvertes sur le chantier de l'Ancienne préfecture sont parmi les temps forts de cette année pour le service de la communication, tout comme la réalisation d'une brochure éditée en collaboration avec le service social et jeunesse dans le cadre de l'organisation d'une journée d'accueil des nouveaux habitants.

Coordination du label Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.

Aspects juridiques

Le Secrétariat général est chargé de suivre les processus juridiques de la Commune, hormis ceux liés aux ressources humaines.

Ressources Humaines



Les entretiens de développement permettent, chaque année, de vérifier l'adéquation des personnes aux postes de travail et l'atteinte des objectifs

La politique de gestion des Ressources humaines est coordonnée par le Directeur de l'Administration et des Ressources humaines (DARH) depuis 2016. Elle valorise la responsabilisation des cadres et des collaborateurs et vise à motiver et mobiliser les employés. La politique de gestion des ressources humaines a pour objectif principal la qualité de vie au travail : des employés satisfaits fournissent des prestations de qualité aux Versoisien.

Du point de vue structurel, le DARH est appuyé par une conseillère RH et une gestionnaire RH, ainsi qu'une assistante administrative, toutes à temps partiel. Cette structure correspond à l'équivalent de deux postes à plein temps. Cette structure dédiée aux Ressources humaines fonctionne désormais parfaitement. Elle gère le cycle de vie des collaborateurs depuis le recrutement et jusqu'aux départs, administre les temps de travail grâce à un logiciel mis en œuvre en 2018 et documente les méthodes et processus de travail. Dans le même temps, l'ensemble des relations avec les assurances sociales et la gestion des salaires est assumée par ces collaboratrices. En 2019, les charges en matière d'assurances de personnes ont diminué grâce à une modification des couvertures d'assurances, sans que cela péjore la situation des collaborateurs. Un changement est aussi intervenu en matière de remboursement des frais de déplacement.

Enfin, les entretiens de développement permettent, chaque année, de vérifier l'adéquation des personnes aux postes de travail et l'atteinte des objectifs. La nouveauté du dispositif des entretiens de développement voulue en 2018 est désormais appliquée en 2019 : un objectif a été fixé pour l'ensemble des collaborateurs par le Conseil administratif, en plus des objectifs par services et des traditionnels objectifs individuels. Passés en revue en fin d'année par le Conseil administratif, le DARH et les Chefs de service, ces objectifs fixés aux équipes et le degré d'atteinte permettent de déterminer une partie des augmentations et primes. Les objectifs individuels, systématiquement validés par les Chefs de service en collaboration avec les collaboratrices du service RH, déterminent la partie complémentaire des primes et augmentations. Le montant total des primes et des augmentations annuelles reste stable, au même niveau qu'en 2018.

En 2019, à la différence de 2018, aucun collaborateur n'a refusé de signer l'entretien de développement. Cela peut être interprété comme une démonstration du bon fonctionnement de ce système. Par ailleurs, seul un nombre limité de collaborateurs ne répond que partiellement aux attentes liées à leur fonction, alors que la grande majorité les atteint facilement, voire les dépasse un peu.



Le Conseil administratif et l'ensemble des collaborateurs déplorent le décès de Madame Sandrine Uldry et de Monsieur Sylvain Pfersich

Dans le courant de l'année et afin de répondre aux besoins de l'administration, 138 jours de formation ont été offerts aux collaborateurs. Une partie de ces jours de formation répond à des impératifs liés à des techniques professionnelles, mais la majorité des formations suivies se centre sur l'amélioration des compétences relationnelles des collaborateurs.

Au cours de l'année 2019, les services de l'administration ont recruté 8 collaborateurs avec le statut de fonctionnaire ou en contrat à durée indéterminée, dont une nouvelle Cheffe du service Social et jeunesse, suite à la démission de la titulaire. La nouvelle Cheffe de service entrera en fonction début janvier 2020. Dans le même temps, le Conseil administratif et le Chef du service de l'Urbanisme ont conclu un accord visant à une modification des relations de travail. Quatre fonctionnaires et cinq personnes en contrat à durée indéterminée ont par ailleurs quitté leur emploi au sein de la Ville de Versoix.

Enfin, le Conseil administratif et l'ensemble des collaborateurs déplorent le décès de Madame Sandrine Uldry et de Monsieur Sylvain Pfersich.

Évolution des effectifs

Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation pour l'ensemble des fonctionnaires et CDI est de 7,72 %. Il se calcule comme suit :

Taux rotation	départs en nombre de personnes Effectif moyen	10 129	=7.75%
effectif moyen	effectif au 01.01.19 + effectif au 31.12.19 2	258 2	= 129

Les 10 départs correspondent à 6 démissions (dont 5 en CDI), 1 départ à la retraite, 1 licenciement et 2 décès.

Lieux d'habitation à fin décembre 2019

Lieu d'habitation	Nombre employés CDI/fonct	%	Nombre employés Fonct	%	Nombre employés CDI	%
Versoix	76	61%	51	53%	25	86%
Versoix Environs *	9	8%	7	8%	2	7%
Genève	12	9%	10	10%	2	7%
Genève autres villes	11	9%	11	11%	0	0%
France voisine	5	4%	5	5%	0	0%
Vaud Terre Sainte	8	6%	8	8%	0	0%
Vaud autres villes	4	3%	4	4%	0	0%
Total	125	100%	96	100%	29	100%

(*Bellevue, Collex, Genthod, Grand Saconnex)



Une très grande majorité des fonctionnaires et personnes en CDI habitent la commune de Versoix (61%).

Seuls 13% des employés n'habitent pas dans le canton de Genève (Vaud : 9%, France voisine : 4%). En termes de proximité, 75% des employés habitent Versoix et ses environs (Communes du Canton de Genève proches de Versoix et Terre Sainte dans le Canton de Vaud).

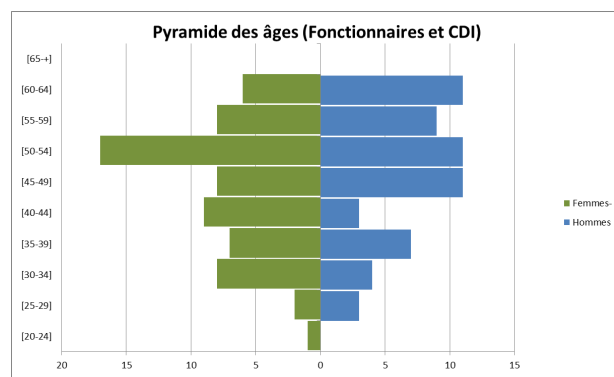
Répartition des effectifs à fin 2019 par taux d'activité et par sexe

		[1%-49%]	[50%-89%]	[90%-100%]	Total
Fonctionnaires	Femmes	2	31	9	42
	Hommes	0	5	49	54
	Total	2	36	58	96
Auxiliaires CDI	Femmes	17	7	0	24
	Hommes	4	1	0	5
	Total	21	8	0	29
Auxiliaires CDD	Femmes	21	3	0	24
	Hommes	7	0	1	8
	Total	28	3	1	32
Apprentis/stagiaires	Femmes	0	0	2	2
	Hommes	0	0	5	5
	Total	0	0	7	7
Total		51	47	66	164
		31%	29%	40%	100%





Pyramide des âges fin 2019



L'âge moyen à fin décembre 2019 est de 48 ans ; 49 pour les hommes et 47 pour les femmes. Un des enjeux est de préparer le départ à la retraite de 24 personnes (18 fonctionnaires et 6 CDI) entre 2020 et 2024.

Effectifs

Répartition des effectifs par service à fin 2019 :

Services	Postes	Personnes
Bâtiments	1.5	2
Culture	6.1	10
Ecoles et gérance	22.0	29
Finances	3.60	5
Secrétariat Général et RH	10.7	15
Sécurité	11.1	23
Social	3.1	5
Sports et Manifestations	8.0	9
STVE	24.7	25
Urbanisme et transports	1.4	2
Total général	92.2	125

Répartition des effectifs par type de contrat à fin 2019 :

Type de contrat	Postes	Personnes
Fonctionnaires	81.75	96
Auxiliaires CDI	10.45	29
Total général	92.20	125

Effectifs traités en paie durant l'année 2019:

Fonctionnaires	103
CDI	36
Auxiliaires	237
Stagiaires / apprentis	12
Stages insertion professionnelle	12
CM / CA / pompiers	79
Total	479

Le service RH a géré durant l'année 479 personnes dont 237 auxiliaires. De ces 237 auxiliaires, 201 sont de Versoix et ont travaillé pour la plupart lors du Festichoc, des promotions scolaires et/ou autres manifestations versoisiennes.

Ancienneté

Ancienneté moyenne par service à fin 2019 :

Services	Fonctionnaires	CDI	Ancienneté moyenne
Bâtiments	21		21
Culture	7	1	6
Ecoles et gérance	16	9	12
Finances	3		3
Secrétariat Général et RH	8	8	8
Sécurité	8	3	5
Social	4		4
Sports et Manifestations	15		15
STVE	14		14
Urbanisme et transports	6		6
Ancienneté moyenne	11	6	10

L'ancienneté moyenne est de 10 ans, avec une ancienneté plus élevée pour celle des fonctionnaires.

Les services « Bâtiments » et « Urbanisme » étant de petits services, l'ancienneté n'est pas significative. Toutefois, il est à noter que le service « Ecoles et gérance », « Sports et Manifestations » ainsi que « STVE » ont des anciennetés assez élevées.



Taux d'absence des collaborateurs

Dans le courant de l'année 2019, le taux d'absence (en postes) du personnel de la ville de Versoix se situe à 7.63% en moyenne.

Nombre d'employés (Fonct+CDI)	92.2	postes
Nombre de jours ouvrés absences	1'746	
Nombre jours ouvrés de travail	248	x 92.2 = 22'866
Taux d'absentéisme	1'746	7.63%
	22'866	

Les 1'746 jours d'absence se décomposent de la manière suivante :

	jours absence	Nbre Postes	Ratio
Maladie moy. et longue durée (>3j)	1'149	92.2	5.0%
Maladie Courte durée (1 à 3j)	215	92.2	0.9%
Accident	382	92.2	1.7%
Total	1'746	92.2	7.6%

Le taux d'absence est passé de 5.6% à 7.6% entre 2018 et 2019. Ce sont notamment les maladies longue durée qui ont augmenté en 2019.

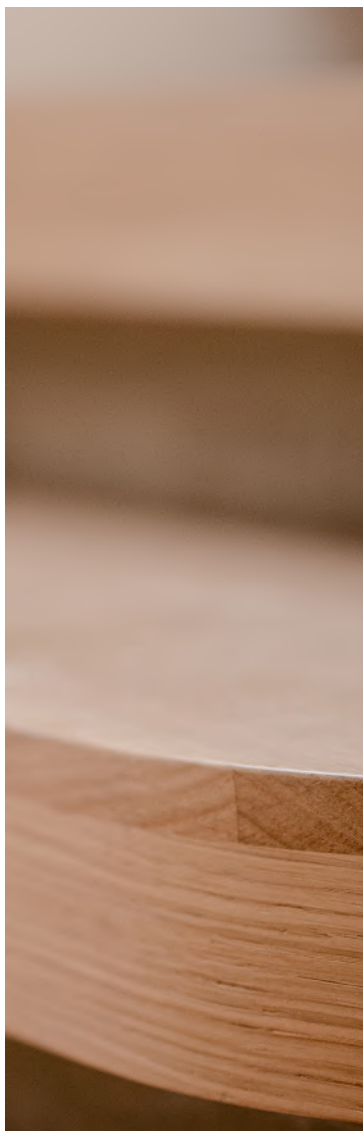
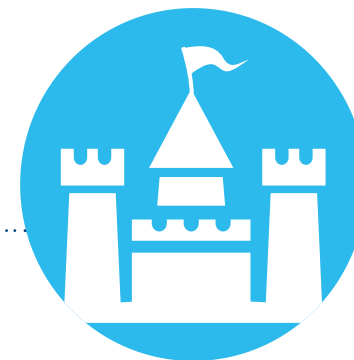
8 collaborateurs cumulent à eux seuls plus de 50% des jours d'absence. Deux de ces collaborateurs ne font plus partie des effectifs.

Le nombre d'absences selon la durée se répartit comme suit :

Nombre jours absence/année/personne	Nombre de personnes	%	Age moyen	Ancienneté moyenne
Absences de 0 à 3 jours	78	58%	48 ans	10 ans
Absences de 4 à 14 jours	29	21%	45 ans	10 ans
Absences de 15 jours et +	28	21%	48 ans	10 ans
Nombre d'absences	135	100%	47 ans	10 ans

Les absences sont suivies étroitement par le service des Ressources Humaines, notamment celles de longue durée en collaboration avec l'AI et l'assureur maladie de la Commune. Les absences de courte durée font également l'objet d'une attention particulière lorsque celles-ci sont répétées.

Bâtiments



Le service a pour mission de suivre les dossiers relatifs aux bâtiments communaux, à leur rénovation et à leur entretien, il gère plus particulièrement :

- le suivi des besoins et demandes pour la création de nouveaux bâtiments communaux ;
- le suivi des dossiers en cours de discussion à la commission des bâtiments ;
- l'élaboration des crédits pour la réalisation des nouveaux bâtiments ou des bâtiments à entretenir ;
- le suivi des mandataires dans le cadre des dossiers « bâtiments » ;
- le suivi des réalisations « bâtiments » et l'établissement des décomptes finaux.

Transformation et agrandissement du site de Bon-Séjour

Remise du bâtiment de l'Ancienne Préfecture

La première étape, la réfection du bâtiment de l'Ancienne Préfecture, s'est achevée courant avril permettant à la ludothèque et au Conservatoire populaire de musique de prendre possession de leurs nouveaux locaux. Les Travailliers Sociaux Hors Murs (TSHM) ont également été installés provisoirement dans la salle de solfège, en attendant l'attribution de locaux définitifs.

Les déménagements ont été réalisés pendant les vacances de Pâques.

Le 25 mai 2019, une inauguration avec une journée « portes ouvertes » a été organisée pour présenter la 1^{ère} étape de cette rénovation au public.

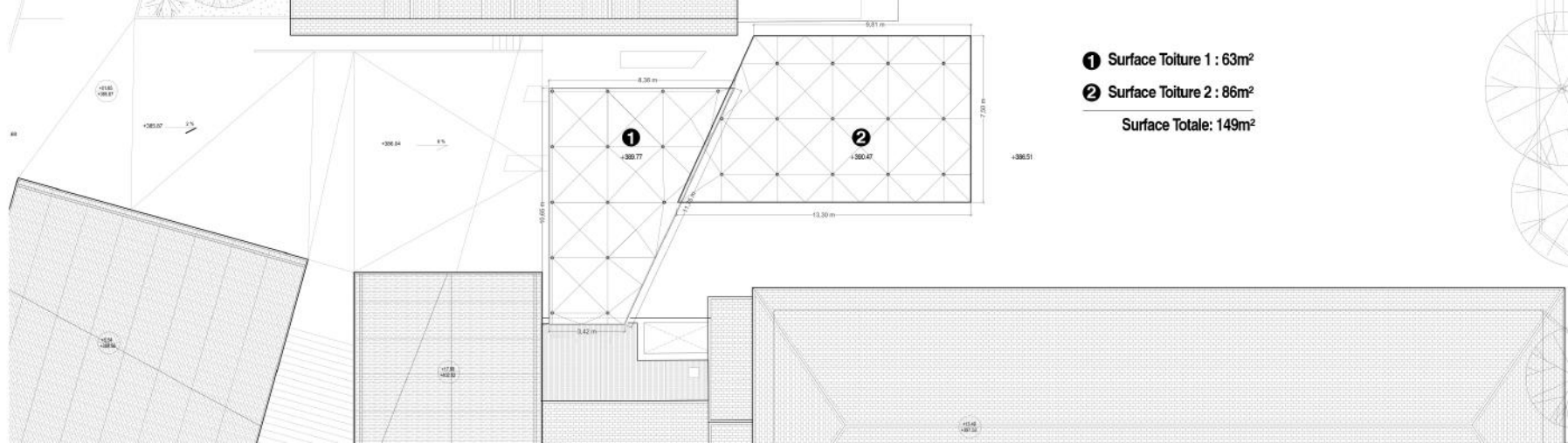
Le déménagement du Conservatoire populaire de musique a libéré les locaux de l'ancienne école, ce qui a permis de commencer les travaux dans ce bâtiment.

Crédit pour la réfection des caves de Bon-Séjour

La volonté d'un nouveau concept d'exploitation des caves de Bon-Séjour a motivé le vote, le 20 mai 2019, d'un crédit de CHF 645'000,-- pour leur rénovation.

Ce nouveau concept concerne des aménagements s'adressant aussi bien aux personnes âgées, aux familles, aux jeunes qu'aux adultes et permettra également un accès aux personnes à mobilité réduite au bar comme à la salle de spectacle.

Ce crédit comprend une réfection globale intérieure des finitions: sols, murs, plafonds, éclairage, éclairage scénique, sonorisation, installations électriques et techniques. Une remise aux normes de sécurité est également prévue, notamment pour la sortie de secours de la salle de spectacle. Celle-ci se faisait par un escalier placé en fond de scène.



L'utilisation de cette sortie de secours nécessitait de monter sur la scène par trois marches et ce cheminement était très risqué. C'est pour cette raison qu'une inversion de la scène de l'autre côté de la salle de spectacle a été prévue afin de rendre cette sortie de secours indépendante.

Reconstruction du préau couvert de l'école de Bon-Séjour

La construction de la nouvelle entrée des caves de Bon-Séjour, située sous le préau couvert de l'école, a impliqué sa démolition complète.

En adéquation avec le règlement du Département de l'Instruction Publique (DIP) un quota d'une surface totale de préau couvert de 140 m² est demandé (soit 20 m² par classe).

Pour permettre aux enfants de se mettre en rang avant d'entrer dans le bâtiment, le corps enseignant a demandé que la nouvelle construction couvre l'entrée de l'école.

Un crédit de CHF 325'000,- a été voté par le Conseil municipal le 25 novembre 2019 pour cette réalisation.

Le premier bâtiment qui sera mis en fonction sera le restaurant scolaire. Son exploitation était initialement prévue pour fin 2019 mais a été repoussée au début d'année 2020

Suite de la planification des travaux

Les travaux de second-œuvre du restaurant scolaire, de l'entrée des caves de Bon-Séjour et de l'agrandissement de l'ancienne école sont actuellement en cours et la fin des travaux sera, comme déjà annoncé, échelonnée par étapes sur l'année 2020.

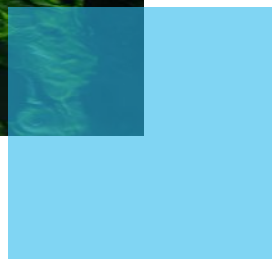
Le premier bâtiment qui sera mis en fonction sera le restaurant scolaire. Son exploitation était initialement prévue pour fin 2019 mais a été repoussée au début d'année 2020.

L'agrandissement et la réfection de l'ancienne école avec la forge seront mis en service pour la rentrée des classes de septembre 2020.

Les travaux des caves de Bon-Séjour débuteront en début d'année 2020 pour une mise en service courant septembre 2020.

Le préau couvert de l'école sera réalisé durant les vacances scolaires d'été 2020.

Les aménagements extérieurs ont débuté fin 2019 et se terminent avec la réalisation du préau couvert.



Chauffage du site grâce à la nappe phréatique

Comme annoncé, la commune a pour volonté de trouver des solutions écologiques pour chauffer ses bâtiments.

Pour le site de Bon-Séjour, il est prévu à terme de chauffer les bâtiments avec une Pompe à Chaleur (PAC) alimentée par un puits foré dans la nappe phréatique à la hauteur du chemin Ami-Argand.

Dans le cadre des travaux de la route de Suisse et suite aux essais effectués l'année passée, des mesures conservatoires ont été prises afin d'anticiper la distribution de l'eau de la nappe dans ce quartier. Ainsi, début 2019, deux conduites de gros diamètre ont été posées en attente depuis le chemin Ami-Argand jusqu'à hauteur du carrefour de la route de Sauvigny. Une épissure a été réalisée derrière le bâtiment de l'Ancienne Préfecture en « attente » du raccordement pour la chaufferie de ce site.

La chaufferie est en cours de réalisation et la mise en service de la PAC est prévue entre 2020 et 2021.

Les Services Industriels de Genève (SIG), en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie, l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) et la Ville de Versoix poursuivent leurs investigations ; d'autres forages et essais de pompage ont été réalisés courant 2019, notamment dans les secteurs d'Ecogia, Lachenal/chemin Louis-Dégallier, Pont-Céard et proche du port. Cette campagne fait partie

d'un projet novateur allant vers une politique cantonale et fédérale s'orientant vers la suppression des énergies fossiles.

Parcelles 57-59 route de Suisse (ex-buffat)

Crédit pour un concours d'architecture

Pour donner suite à l'étude de faisabilité qui a été menée afin de déterminer les possibilités de construction sur ce périmètre, le Conseil administratif souhaite pouvoir remettre en valeur ce secteur.

La remise en valeur de ces parcelles s'inscrira dans une logique permettant une importante évolution de ce secteur et évitera que ces constructions ne restent dans un état précaire. Cette évolution urbanistique s'inscrit dans la suite des réalisations en cours dans le secteur de la gare et la route de Suisse qui se termineront courant 2020.

Ainsi, le 12 décembre 2019, le Conseil municipal a validé une demande de crédit d'études d'un montant de CHF 360 000,-- pour l'organisation d'un concours et l'élaboration d'un projet d'architecture pour le réaménagement de ces parcelles.

Afin de respecter les règles en vigueur sur l'attribution des marchés publics, le type de concours proposé est un Mandat d'Etudes Parallèle (MEP). Cette procédure est la



même que celles réalisées pour les projets de la crèche des Vers à Soie ainsi que pour le site de Bon-Séjour. Le lancement de ce concours est prévu début 2020 pour un résultat en fin d'année.

Programme

Le programme retenu dans le cadre de ce projet est une affectation arcade et vitrine sur la route de Suisse pour le rez-de-chaussée (environ 500 à 600 m²) et des bureaux au gré du preneur en petites surfaces pour les étages et les combles (environ 1 100 à 1 200 m²).

Bâtiment du Boléro

Automatisation des portes

Pour répondre aux demandes de personnes âgées, à mobilité réduite ainsi que pour faciliter les accès entre le parking -1 du Boléro, l'office de La Poste et l'esplanade, certaines portes ont été automatisées courant décembre 2019.



Gérance et Ecoles



Le service Gérance et Ecoles s'occupe des travaux d'entretien, de conciergerie ainsi que de la maintenance des infrastructures techniques et de la sécurité de l'ensemble du patrimoine immobilier communal, notamment :

- les écoles de Versoix et les bâtiments parascolaires,
- les crèches et garderies,
- les bâtiments du CSV et de la plage de Port-Choiseul,
- le bâtiment voirie et espaces verts,
- les locaux du service du feu et de protection civile,
- les locaux de la Police municipale,
- le Boléro et son parking, etc.

L'activité du service comprend également la gestion :

- des locations de salles et du matériel communal,
- des aménagements et du mobilier,
- du service des repas des restaurants scolaires,
- des baux et loyers du patrimoine administratif et financier communal,
- du suivi et de l'optimisation énergétique des bâtiments,
- des portefeuilles d'assurances et des sinistres.

Le service est composé de 38 collaborateurs, dont 1 chef de service, 1 assistante administrative, 1 gestionnaire

des locations, 1 responsable technique, 1 responsable exploitation, 17 collaborateurs à la conciergerie dont 6 concierges responsables, 16 collaborateurs aux restaurants scolaires dont 1 responsable et 5 remplaçants à l'appel.

Le service poursuit également la réforme de son fonctionnement. Les cahiers des charges de l'ensemble des collaborateurs liés à la conciergerie ont été mis à jour. Les concierges responsables se sont vus attribuer de nouvelles responsabilités notamment dans la gestion du personnel de nettoyage et leur périmètre d'action a été étendu. Cela permet aux utilisateurs des écoles et locaux parascolaires notamment, d'avoir un répondant direct sur le terrain capable de prendre les décisions adéquates et améliorer de ce fait le service rendu à la population.



Le service démarre un travail d'édition de conventions de mise à disposition de locaux communaux au profit de ces utilisateurs bénéficiant de surfaces à l'année

Travaux réalisés

De nombreux travaux d'entretien courant ont été effectués dans le cadre de l'activité normale du service. Néanmoins, des travaux urgents liés à des pannes ou problèmes divers ont dû être réalisés tels que : travaux de chauffage, d'étanchéité, d'électricité, d'aménagements, etc.

Dans le cadre des investissements, des travaux tels que : le remplacement d'une chaudière en urgence, la construction de 2 abris extérieurs à la crèche des Vers à Soie, la création de sanitaires spécifiques et la mise en conformité de la garderie de Montfleury, le remplacement de mobilier dans les écoles, la réfection des menuiseries extérieures du bâtiment principal de la Mairie, l'installation d'organes de sécurité sur la toiture de la Mairie, de l'annexe et du Charron, la remise en conformité des installations frigorifiques du restaurant du CSV, la construction d'un couvert ainsi que la réfection de l'espace de jeux à l'école Lachenal, le remplacement d'éclairage par du LED, etc. En parallèle, l'étude des projets futurs ainsi qu'une étroite collaboration avec le service des Bâtiments concernant le chantier de Bon-Séjour permettent aux services de développer une vision sur le long terme des prochaines actions.

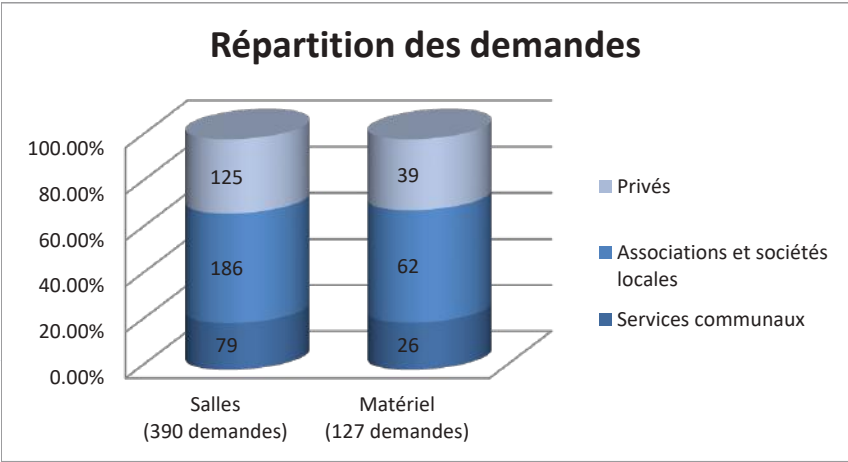
Gérance et locations

Dans la continuité de sa réforme des règlements de location des locaux et du matériel, le service s'attelle désormais à valoriser les prestations communales profitant aux associations, fondations et autres clubs sportifs à but non lucratif et assurant des tâches d'intérêt public.

Le service démarre par conséquent un travail d'édition de conventions de mise à disposition de locaux communaux au profit de ces utilisateurs bénéficiant de surfaces à l'année. Le montant des prestations offertes est ainsi en cours de valorisation en vue d'être comptabilisé ensuite en tant que subventions en nature.

L'objectif de cette mise en œuvre est, d'une part, de valoriser les prestations de l'Administration communale et, d'autre part, d'offrir une vision claire sur les avantages fournis aux associations, en vue d'améliorer l'équité de traitement des nombreux partenaires associatifs présents sur la commune.

L'octroi de subventions et autres aides financières doit également répondre aux principes de transparence, les bénéficiaires récemment régularisés sont désormais tenus de faire apparaître dans leurs comptes les subventions pécuniaires ou en nature accordées.



Locations de salles et matériel

Cette année, le service en charge des locations n'a pas subi de grands changements.

Les derniers soucis liés au programme des locations du nouveau site internet ont été corrigés ; les calendriers relatifs aux demandes de location de salles et matériel sont opérationnels et permettent à tout utilisateur (répondant aux critères définis dans les règlements communaux) d'effectuer une démarche en ligne sur www.versoix.ch. La création d'un compte utilisateur est requise préalablement.

Les salles proposées sont mises à disposition pour des assemblées ainsi que des manifestations d'ordre culturel ou récréatif. Le matériel communal est loué exclusivement pour des événements se déroulant sur le territoire de la Ville de Versoix.

Les diverses prestations fournies par le service sont estimées à un total de 517 demandes de location ponctuelles:

- 390 demandes concernent les salles polyvalentes, dont 79 liées aux activités des services communaux, 186 pour les associations et sociétés locales et 125 pour les privés.
- 127 demandes concernent le matériel ; dont 26 liées à des manifestations communales, 62 pour les associations et sociétés locales et 39 pour les privés.

Les réservations régulières de locaux communaux notamment dans les écoles, ne sont plus comprises dans ces chiffres et font l'objet d'un planning spécifique basé sur le calendrier de l'année scolaire.

Restaurants scolaires

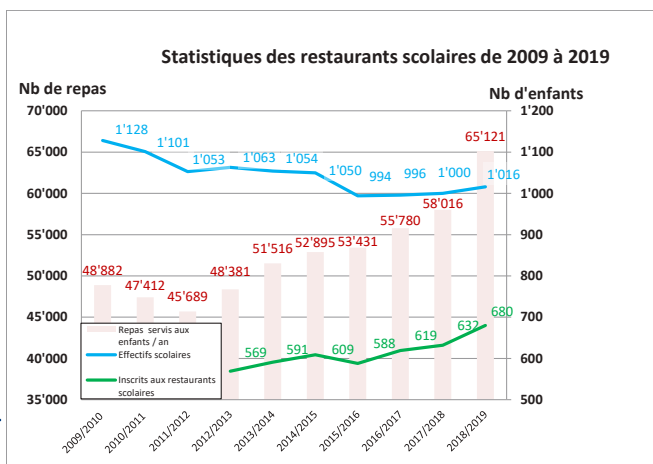
Si le nombre d'enfants inscrits est resté stable entre la rentrée 2018 et celle de 2019, il faut cependant relever l'augmentation conséquente du nombre de repas servis aux enfants : de 58'016 en 2017/2018, les repas servis sont au nombre de 65'121 pour 2018/2019, soit une augmentation de 12,2%.

Association des Parents d'Elèves de Versoix (APEV)

Une collaboration a été initiée avec cette association afin qu'elle devienne le relais auprès des parents pour les questions d'ordre général sur le fonctionnement des restaurants scolaires et la qualité des repas. Après une première séance d'introduction, des membres du comité ont mangé dans chaque réfectoire ; leur retour positif est un bon garant de la qualité de la prestation.

Prolongation du contrat avec Novae Restauration

Selon les termes du contrat signé en 2015 avec ce fournisseur et au vu de l'excellente qualité de leur prestation,



une prolongation de la collaboration a été validée pour la période 2019-2021.

Tournus

Pour optimiser le fonctionnement et la polyvalence de l'équipe des restaurants scolaires, des tournus ont été organisés pour que chaque personne travaille un mois dans un autre réfectoire. En plus de collaborer avec d'autres collègues et partenaires, ces rotations donnent l'occasion de découvrir le fonctionnement et les particularités de chaque site. Cela permet également de pouvoir assurer plus facilement un remplacement en cas de besoin.

Nouveau réfectoire du site de Bon-Séjour

En parallèle aux séances avec le service des Bâtiments, des visites ont été effectuées dans différents restaurants scolaires ou entreprises pour concevoir un réfectoire liant la fonctionnalité à l'esthétisme.

Menu de secours le 16 décembre 2019

Mis en place en 2017, il a dû être activé par principe de précaution en raison d'une panne de chambre froide dans les locaux de production de l'entreprise fournisseur.



Remplacements

Le pool de remplaçants à l'appel a pu être renforcé grâce à la collaboration avec l'EspaceEmploi du service Social communal. Le service a également fait appel à plusieurs reprises à un bureau de placement lorsqu'aucune autre solution n'était possible.

Sortie des seniors

C'est au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes en France voisine que la sortie des seniors a eu lieu le 11 septembre 2019.

Ce sont 208 participants (190 seniors et 18 accompagnants) qui ont profité de cette belle journée. Après un temps libre à la découverte des différents espaces du parc et un bon repas, la journée s'est terminée avec le spectacle des oiseaux en vol.

Cette année a vu une première collaboration positive avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain pour l'accompagnement par 2 secouristes. En effet, les Samaritains ne sont plus autorisés à intervenir hors du territoire suisse depuis 2019.

Finances et comptabilité

Les recettes fiscales sont toutefois globalement en diminution par rapport aux comptes 2018 (-1.4 mio, dont 2 mio pour les personnes morales)



Composé de cinq personnes, le service tient la comptabilité de la commune et en assure la gestion financière. Plus concrètement, la facturation des taxes et autres prestations fournies par la Mairie, le suivi des encaissements, l'envoi et le contrôle des déclarations de la taxe professionnelle ou encore l'enregistrement et le paiement des factures des fournisseurs, sont quelques-unes des activités qui rythment le quotidien des collaborateurs du service.

Comptes annuels

Le compte de résultats 2019 se solde par un excédent de revenus de CHF 744'346.- (CHF 41'976'556.- de charges pour CHF 42'720'902.- de revenus), soit une différence positive de CHF 2'226'669.- par rapport au budget.

Cet écart par rapport au budget s'explique principalement par des recettes fiscales sur les personnes physiques nettement meilleures que celles qui étaient prévues (+ 5 mio), alors que les personnes morales sont plus faibles (- 2 mio). Les recettes fiscales sont toutefois globalement en diminution par rapport aux comptes 2018 (-1.4 mio, dont 2 mio pour les personnes morales).

En revanche, les recettes de la taxe professionnelle communale sont conformes au montant estimé par le Service.

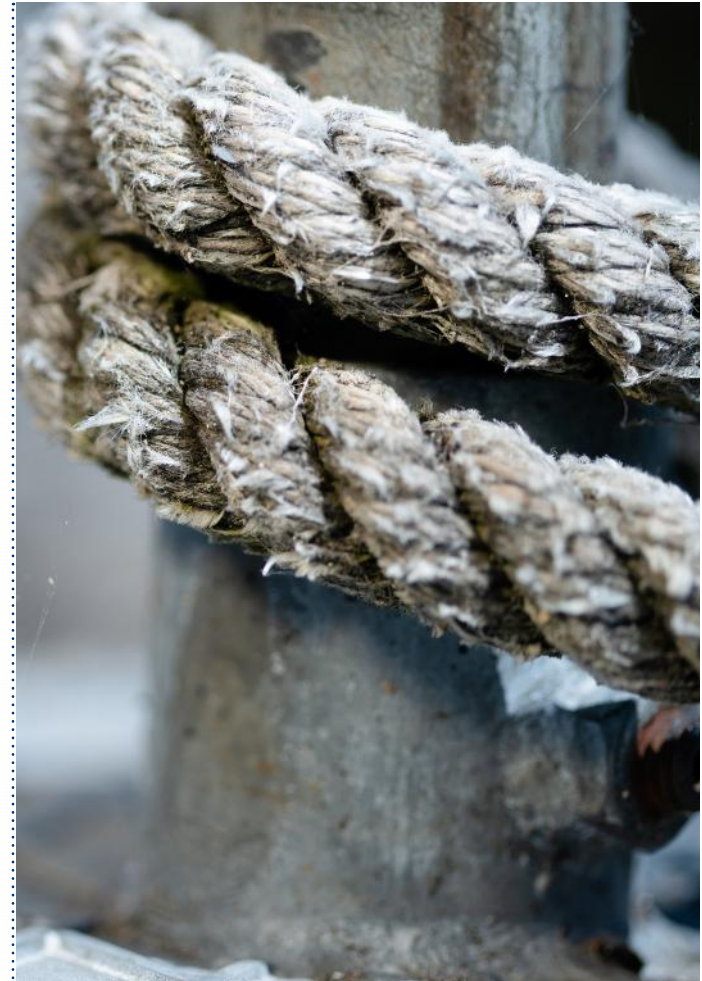
Globalement, les charges d'exploitation sont supérieures au budget de 1.8%, alors que les revenus d'exploitation le sont de 9.3%. Il faut toutefois relever que, pour la première fois, un montant de CHF 1'040'915.- a été intégré à titre de subvention en nature aux associations et sociétés locales versoisiennes, en compensation du matériel et des infrastructures mises à disposition en nature, sans contrepartie financière. Il s'agit d'une opération neutre sur le résultat opérationnel qui n'était pas intégrée initialement au budget. Sans ces montants, les charges d'exploitation seraient inférieures au budget de 0.8% alors que les recettes seraient supérieures de 6.4%.

Le résultat financier a également fait l'objet d'écritures comptables rendant la comparaison avec le budget et les comptes 2018 plus difficile. En effet, la valeur au bilan de trois bâtiments situés sur le domaine d'Ecogia a été ajustée, avec pour conséquence une hausse des charges financières de CHF 2'040'000.- et une hausse des recettes financières de CHF 1'743'000.-, soit une charge nette de CHF 297'000.-. Ces ajustements s'inscrivent dans le cadre de la réévaluation globale du patrimoine financier qui a impacté les comptes 2018 (mesures MCH2), mais qui n'avaient pas pu être intégrés dans l'exercice précédent.

Enfin, un revenu extraordinaire négatif de CHF 1'336'000.- a été comptabilisé en raison du changement de mode de comptabilisation de l'impôt à la source par l'Etat, suite à des pourparlers bouclés en automne 2019 entre l'ACG et le Conseil d'Etat. Toutefois, ce montant est composé en partie de la constitution d'une provision de CHF 392'000.- et d'une correction de CHF 943'900.- des revenus fiscaux. Cet élément est donc sans incidence sur le résultat.

En ce qui concerne le compte des investissements, il enregistre un montant de dépenses de CHF 12'357'472.- pour CHF 1'622'771.- de recettes, soit des investissements nets de CHF 10'734'701.-. Avec un autofinancement de CHF 5'819'958.-, il en résulte une insuffisance de financement de CHF 4'914'743.-. La dette au 31.12.2019 ayant augmenté de CHF 500'000.-, pour atteindre un total de CHF 45'000'000.-, l'insuffisance de financement a donc été couverte par l'excédent de trésorerie.

Les dépenses principales concernent la rénovation de l'Ancienne Préfecture (4.1 mio), la requalification de la route de Suisse (3 mio), le réaménagement/assainissement du secteur Graviers/Vieux-Port (1.5 mio), les conteneurs enterrés (0.8 mio) et la rénovation du terrain A du CSV (0.7 mio).



Chiffres clés des comptes

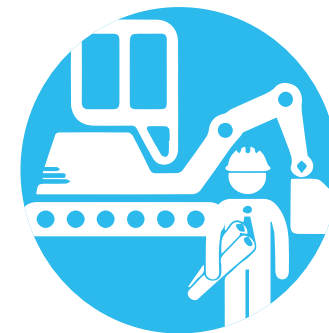
1. Bilan	page 78
2. Résultats	page 79
3. Investissements	Page 80
4. Trésorerie	Page 81



Dicastère de Madame Ornella Enhas

Travaux - Voirie - Espaces verts - Environnement	33
Sports et manifestations	38
Social - Jeunesse	42

Travaux, voirie, espaces verts et environnement



Le STVE gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public et du domaine privé communal non-bâti. Durant l'année 2019 le service intègre, dans son planning de travail, la reprise d'importants contrats privés liés à de grands chantiers tels que Versoix-Centre-Ville, le réaménagement de l'avenue Lachenal ainsi que le réaménagement du chemin de l'Ancien-Péage. La cession du Parc du Molard à la Commune fait également l'objet d'un plan d'entretien repris par le STVE. D'importants projets sont intégrés au travail quotidien du Service, sans augmentation de personnel.

Si le nombre de collaborateurs reste inchangé (1 Chef de Secteur, 12 Cantonniers et 8 horticulteurs), il faut souligner la venue en 2019 de 2 nouveaux apprentis AGEX au sein du service (2 AGEX : 1 Horticulteur et 1 Mécanicien) affirmant ainsi la volonté du service de poursuivre son soutien en matière de formation des jeunes. L'encadrement est assuré par le personnel (maître d'apprentissage) avec le soutien du service RH.

Requalification de la route de Suisse

Fin 2019, c'est bien $\frac{3}{4}$ du chantier qui sont réalisés avec le réaménagement complet de la Place du Bourg, la plantation d'arbres, d'éclairages publics suspendus et d'aménagement de places de stationnement.

Les travaux de réaménagement des secteurs 1 et 2, soit de la frontière vaudoise à la route de Sauverny, avec la mise en place de l'enrobé phono-absorbant ont également pris fin ainsi que la phase 4 (Fayards-Industrie) qui a été également entièrement réalisée, et ce, en coordination avec la réfection du pont sur la Versoix. Ceci en respectant le délai imparti, afin de rouvrir le secteur aux TPG pour assurer le respect des nouveaux horaires liés à l'ouverture du CEVA au 15 décembre 2019.

D'ici l'été 2020, c'est le secteur 3, de la rue de l'industrie à la route de Sauverny, qui sera terminé avec le réaménagement complet des Anciens-Bains, et c'est la pose du phono absorbant qui finalisera totalement ce chantier, permettant l'amélioration et la sécurisation de la traversée de la Ville.

C'est également grâce à ce chantier et après d'après négociations des Autorités avec les promoteurs, qu'il est possible de créer durant 2019, un parking provisoire d'une centaine de places à la route de la Scie. C'est ce parking qui a été également utilisé pour effectuer durant toute l'année le rebroussement des bus TPG vers la Ville soulageant ainsi les commerçants et les habitants du Bourg durant les travaux de réfection de la Route de Suisse et de la Place du Bourg.

C'est la pose du phono absorbant qui finalisera totalement ce chantier, permettant l'amélioration et la sécurisation de la traversée de la Ville



L'avancement du chantier peut être visionné sur le site internet de la commune grâce à des vidéos et des photos prises par un drone survolant la zone à intervalle régulier.

Entretien différencié et Développement durable

La Commune de Versoix poursuit la mise en application du plan de gestion différencié (mis en œuvre en 2016) sur l'ensemble des parcelles communales contribuant ainsi à favoriser la nature et la biodiversité en ville. D'ici fin 2019, il est formalisé la suppression de l'usage des produits phytosanitaires ou chimiques, remplacés à 100% par des produits organiques (origine animale ou végétale).

C'est dans le cadre de ces entretiens différenciés, que plus de 150 nichoirs pour oiseaux et chauves-souris ont été mis en place par des employés communaux et encadrés par un mandataire spécialisé, sur les sites d'Ecogia, de Port Choiseul, du Centre Sportif de Versoix (CSV) ainsi que sur certains bâtiments communaux.

Les dernières plantations d'arbres fruitiers, visant à recréer les anciens vergers d'Ecogia, ont été effectués comme à l'accoutumée avec l'Association des Vergers

C'est dans le cadre de ces entretiens différenciés, que plus de 150 nichoirs pour oiseaux et chauves-souris ont été mis en place par des employés communaux

d'Ecogia (AVEC) et les élèves des classes primaires de Versoix, encadrés par les horticulteurs communaux.

Travaux

Aire de jeux

Pour faire suite aux divers contrôles annuels, effectués par le service et par une entreprise spécialisée, les différentes aires de jeux de la commune (en raison de la vétusté de certaines d'entre elles qui sont anciennes de plus de 15 ans, de par leur état qui présente des dangers, de par la qualité des sols souples qui font apparaître un manque de sécurité et à cause du non-respect des normes en vigueur), il a été entrepris une première étape de remise à neuf des aires de jeux de Bon-Séjour (école), Lachenal (préau des petits) et du Parc Courvoisier induisant une demande de crédit de construction de CHF 325 000.-.

Au sein des écoles, le choix des projets de ces nouvelles aires de jeux est effectué par le biais de groupes de travail, composés :

- de représentants des professeurs et moniteurs de parascolaires,
- de l'APEV,
- du Conseil administratif et du personnel Communal (concierge et voirie/espaces Verts).



La construction a ainsi pu être ainsi réalisée durant l'été-automne 2019 et ce, à la satisfaction de tous y compris et surtout des premiers utilisateurs : les enfants. La rénovation des autres aires de jeux de la commune se poursuivra sur le même principe et par le biais d'un nouveau vote de crédit en 2020.

StreetWorkout

Un crédit de CHF 65 000.- a été voté pour la réalisation d'un streetworkout (littéralement « entraînement de rue ») à côté de l'agospaces de la Pelotière.

La construction de cette structure fait de ce quartier un lieu de rencontre pour tous les habitants de la Commune et des environs, grâce à un cadre sportif et de développement individuel, où se mêlent mixité de genre, d'âge et d'origine.

Réaménagement du chemin des Gravieres et du chemin Huber-Saladin

Les travaux communaux les plus importants se sont focalisés sur le secteur du Port. En effet, le réaménagement et la remise à neuf de ces 2 chemins, avec l'apport d'un crédit de plus de 3,5 millions, voté en 2018, a été possible et a permis également l'équipement de leur sous-sol avec une installation en séparatif (collecteur d'eau

usée et d'eau claire remis à neuf). De plus et en coordination avec les travaux communaux, les SIG ont pu remplacer les différentes conduites, câbles et canalisations.

Cet important chantier, a pu se dérouler dans de bonnes conditions, notamment grâce à la météo clémente mais également et surtout à la bonne coordination et compréhension des usagers du Port Choiseul (chantiers navals, plaisanciers, plagistes, commerces, etc) et ce, grâce à l'accès au Port et à la Plage qui a pu être assuré en tout temps.

C'est également à la fin de la réalisation de ces travaux que le nouveau plan de circulation (qui a fait l'objet de nombreuses concertations avec les usagers du Port, les autorités et les instances cantonales) a pu être mis en place :

- Mise en zone 30 au chemin du Vieux-port (I. Machard/ Bordier)
- Mise en zone piétonne (bordiers autorisés)
- Mise en sens unique descendant
- Et mise en sens unique montant pour le chemin I. Machard (sortie sur la Route de Suisse).



Centre Sportif de Versoix

Après le terrain synthétique et le terrain C, c'est au tour du terrain principal du CSV de faire peau neuve après 25 ans d'utilisation. Un crédit de CHF 950000.- a été voté pour permettre de le rénover complètement. Les travaux sont exécutés au printemps 2019 afin que le terrain puisse être mis à disposition des footballeurs pour la reprise du championnat 2020-21 (film disponible sur www.versoix.ch).

Gestion des déchets

Projet Tout enterré - Suite du déploiement

Implantation de 9 points de collecte supplémentaires totalisant 41 conteneurs enterrés. Désormais 7 points de collecte sont équipés de conteneurs enterrés dédiés à la collecte des déchets de cuisine. La Ville de Versoix améliore ainsi son système de ramassage conformément aux principes du développement durable, en incitant encore davantage la population au tri et en rationalisant les transports pour une diminution des nuisances sonores et de la pollution engendrée par le trafic des poids lourds permettant également une diminution sensible des coûts de levée et de traitement des ordures ménagères et des déchets recyclables. Les pages du site www.versoix.ch permettent de compléter ces informations.



Baisse des ordures ménagères

Grâce aux conteneurs enterrés, 2019 s'inscrit dans une trajectoire de trois années consécutives de baisse du nombre annuel de kilos d'ordures ménagères par habitants. Le site www.versoix.ch a contribué à la promotion de l'espace de récupération des Chânets, ouvert également les samedi et dimanche.

Nouvelles normes légales cantonales et communales

La nouvelle politique de gestion des déchets du canton de Genève, le projet de révision de la loi sur la gestion des déchets et le règlement d'application, et le nouveau plan cantonal de gestion des déchets 2019-2024 ont fait l'objet d'une consultation auprès des communes.

La Voirie a testé différents consommables (notamment les sacs à usage unique pour corbeilles publiques et cannettes) répondant aux préoccupations écologiques de la motion Lutte contre la pollution par les plastiques, adoptée par le Conseil municipal dans sa séance du 21 novembre 2018. Désormais, ceux-là seront utilisés chaque fois que leurs caractéristiques techniques répondront aux besoins de la Voirie.



Agent d'exploitation (AGEX) dédié à la gestion des déchets

80% du temps de travail de l'Agent d'Exploitation est dédié à la gestion des déchets : entretien, contrôle et nettoyage hebdomadaire à haute pression des points de collecte, enlèvement des dépôts sauvages de déchets, y compris les encombrants, contacts et collaboration avec les concierges des immeubles privés. L'agent assure aussi le service de piquet une fois par mois, du vendredi 15h45 au lundi à 7h30.

Les 20% des heures ouvrées restantes de cet agent d'exploitation sont consacrées au nettoyage et à l'entretien du domaine public, tournées trihebdomadaires et mises en place et replis du matériel et des infrastructures pour les manifestations.

Sports & Manifestations



Le service regroupe actuellement :

- 4 personnes à l'administratif,
- 4 personnes au CSV pour l'entretien et la gestion des installations sportives,
- 3 surveillants au CSV présents à tour de rôle lors de matchs de football ou lors de manifestations sportives
- 1 responsable piscine/lac accompagné d'environ 13 personnes en période estivale pour la surveillance de la piscine et de la plage de Port Choiseul.

Le service est la porte d'entrée de la Mairie pour toutes les associations sportives ainsi que pour toutes questions relatives aux sports et à ses infrastructures. Il est également en charge de l'organisation de toutes les manifestations communales.

Côté Sports, les tâches du service concernent notamment la gestion des subventions, la mise à disposition et la gestion des infrastructures sportives (en collaboration avec le service des locations), le développement des activités sportives sur la commune, le soutien aux associations sportives et l'organisation ainsi que la gestion de la patinoire hivernale (du 23 novembre 2019 au 16 février 2020).

Pour les Manifestations, le service organise plusieurs événements par année et soutient également d'autres activités organisées par des tiers.

Les principales tâches étant l'organisation et la gestion dans sa globalité des manifestations communales, les relations avec divers partenaires et fournisseurs ainsi que le développement de stratégies de communication sur les réseaux sociaux et sites internet.

Création et rénovation d'infrastructures sportives (terrains de football au CSV)

Au Centre Sportif de Versoix (CSV), les travaux de rénovation du terrain C subissent de gros retards suite à la découverte de pâturin naturel, en quantité très importante, durant l'été 2018 et nécessitant une scarification de celui-ci. Cela a repoussé son ouverture au mois de mai 2019 pour la 1^{ère} équipe du club puis fin juillet pour l'ensemble des équipes.

D'autre part et comme planifié, la rénovation du terrain A (principal) commence au mois de juin et le chantier se déroule parfaitement grâce à l'excellente coopération des intervenants externes et des différents services communaux. La réouverture de ce terrain est prévue pour l'été 2020.



Manifestations sportives à Versoix

De plus en plus de manifestations ont lieu au CSV, organisées par la commune (Journée du Sport, Fan Zone 2018, entraînements de la Course de l'Escalade, etc.), par des associations locales ou des sociétés externes, et son développement en terme d'activités est un signe positif pour le sport à Versoix. Cette année, plusieurs manifestations d'importance ont été organisées, ce qui permet à notre ville de bénéficier d'un écho sportif au-delà de nos frontières.

Tournoi de football de l'ACGF

La journée cantonale du football des enfants, le dimanche 2 juin au CSV, est organisée conjointement par l'ACGF (Association Cantonale Genevoise de Football) et le FC Versoix. De nombreuses équipes (48) sont inscrites et le succès est au rendez-vous.

Tournoi FIBA 3x3

La FIBA (Fédération Internationale de Basketball) organise depuis plusieurs années un tournoi de 3 contre 3 devant son siège à Mies. Pour cette édition, elle organise deux terrains supplémentaires au CSV afin d'accueillir un plus grand nombre de participants. Ce tournoi du samedi 15 et dimanche 16 juin sur ces 2 sites en simultané propose la mise en place de navettes.

Malgré un orage très important la veille du tournoi, l'organisation s'est bien déroulée et l'utilisation du CSV devient une option intéressante pour la fédération afin que le tournoi se développe dans le futur.

Finale de l'UBS Kids Cup

Versoix-Athlétisme organise, avec succès, le dimanche 16 juin, la finale cantonale de l'UBS Kids Cup, compétition d'athlétisme importante destinée aux athlètes de 15 ans ou moins et concentrée sur 3 disciplines : la course, le lancer et le saut (longueur). Plusieurs centaines de participants se sont réunis durant cette journée chargée du CSV qui a accueilli également un important tournoi de basket (voir ci-dessus).

Entraînement des jeunes d'Athletissima

Pour la 1^{ère} fois, l'entraînement des jeunes d'Athletissima a été organisé au Centre Sportif de Versoix par le Versoix-Athlétisme avec la participation de stars mondiales comme Angelica Moser (CH), Julien Wanders (CH), Mariya Lasitskene (RUS). Cette manifestation, qui a eu lieu le mercredi 3 juillet de 17h00 à 19h00, permet à des jeunes de côtoyer et de participer à un entraînement dispensé par des athlètes de très haut niveau dans diverses disciplines.



Festichoc a fêté en grande pompe son 15^{ème} anniversaire les 6 & 7 avril avec la participation record de 34 artisans chocolatiers suisses

Obstacle Course Racing

Le CSV est l'hôte de la 1^{ère} manche du tout premier Championnat Suisse de Course d'Obstacles (OCR), discipline à la mode basée sur le principe de la Spartan Race mais en plus sportif et en moins extrême. Plus de 200 sportifs sont venus affronter les obstacles disséminés entre le CSV et les bois de Versoix sur une distance variant de 4 à 12km, durant le week-end du 24 et 25 août.

15^{ème} édition-anniversaire du Festichoc

Festichoc a fêté en grande pompe son 15^{ème} anniversaire les 6 & 7 avril avec la participation record de 34 artisans chocolatiers suisses et un nombre de festivaliers estimé à 60'000 personnes, nouveau record pour le festival! Malgré un temps particulièrement difficile durant le montage de la manifestation – pluie, froid et même de la neige 2 jours avant l'ouverture – la mise en place s'est bien passée grâce à la participation active des services communaux (dont le STVE, la Gérance et la Police municipale) et le savoir-faire des prestataires engagés.

Lors de cette édition, quelques nouveautés ont vu le jour comme un stand de merchandising avec des produits dérivés Festichoc, l'ajout de navettes pour transporter le public, des parkings sur le lieu du festival et la création d'une nouvelle animation (conte pour enfants).

L'excellente ambiance, le beau temps revenu pour le week-end, la qualité des stands de restauration tenus par les associations/restaurateurs locaux et la variété des produits chocolatés proposés par les artisans font de cette édition une réussite totale.

DinoWorld - L'exposition de dinosaures

Versoix a accueilli une magnifique exposition de dinosaures, installée à l'ancien cynodrome du 24 mai au 31 octobre, avec plus de 30 spécimens plus réalistes les uns que les autres. En plus du parcours préhistorique, les visiteurs ont pu participer à plusieurs animations proposées par les organisateurs comme des fouilles archéologiques, un dino'golf, des châteaux gonflables, un petit cinéma retraçant l'histoire des dinosaures et un dino'quizz. De la restauration était également proposée aux visiteurs ainsi que toutes les autres commodités comme des parkings, des WC et des zones de pique-nique. D'autre part, l'organisation d'anniversaires sur place a connu un succès fou avec plusieurs formules à disposition.

La gratuité a été offerte à toutes les crèches, les écoles primaires et le cycle d'orientation afin de permettre aux écoliers versoisiens de venir découvrir ce parc à thème.



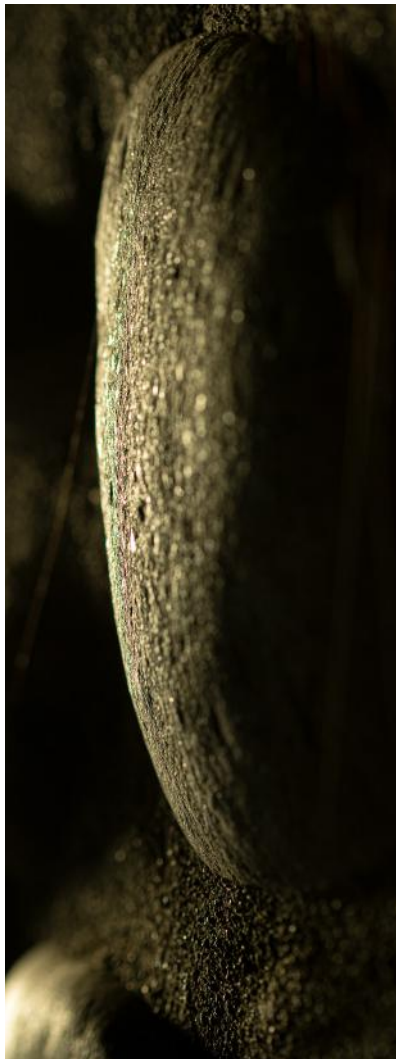
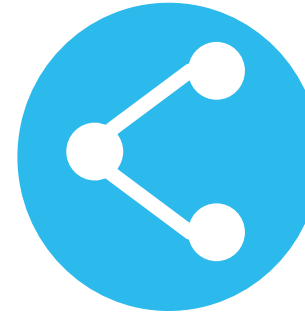
Autres manifestations communales

Le service des Sports et Manifestations organise également durant l'année plusieurs autres événements comme la Soupe du 1^{er} janvier, avec la collaboration des Potes au Feu, l'inauguration du StreetWorkout de la Pelotière (23 mai), la Sérénade au Président du Conseil municipal et au Maire (11 juin), la fête des Promotions scolaires (27-28 juin) en collaboration avec le service Social-Jeunesse, la Fête nationale (1^{er} août) en collaboration avec le Sauvage de Versoix, l'accueil du GSHC à la patinoire (24 novembre) et la soirée dédiée aux jeunes majeurs de la commune « WeAre18 ! » (28 novembre).

Le service soutient aussi divers organisateurs d'événements comme la Fête de la Jeunesse (5 mai), le 50^{ème} concours des Potes au Feu (15 juin), la Nage Glaciale des pompiers (7 décembre) et la fête de l'Escalade organisée par le Conseil municipal (10 décembre).



Social - Jeunesse



Le service social a pour mission de favoriser le bien vivre ensemble et la cohésion sociale en offrant, aux habitants qui en expriment la demande, un accompagnement dans leur parcours de vie.

Il veille aux besoins des populations fragilisées en développant des actions ciblées et spécifiques tout en favorisant l'inclusion et la participation de la population versoisienne.

Afin de mener à bien ces différentes missions, le service collabore avec les ressources existantes en construisant des partenariats avec le monde associatif.

Cohésion sociale

Aide sociale individuelle

L'assistante sociale intervient selon trois types de prestations:

- L'information-orientation : consiste à répondre à des demandes uniques par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année ne soit mis en place. En 2019, 17 demandes ont ainsi été traitées.

- L'appui administratif et le soutien psycho-social : ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant pour certains s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'utilisateur parfois ignore ou n'arrive pas à solliciter par lui-même. Ceci, en raison de la complexité des démarches à accomplir et des difficultés propres à la personne. Ce travail est fait avec la collaboration de l'utilisateur et du réseau professionnel existant, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction. En 2019, 187 situations ont ainsi été suivies. 13 personnes ont bénéficié d'un soutien à leur domicile.

- Les aides financières : celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant. L'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner tant les camps scolaires, que les bons taxis, les tarifs réduits pour les restaurants scolaires, les dépannages d'urgence, la prise en charge des frais d'ensevelissement, etc. L'aide financière communale est toujours subsidiaire aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général ou le service des prestations complémentaires.

*Un lien de confiance
s'établit sur la durée
entre les prestataires
et les bénéficiaires*

Parallèlement, le service social peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises et liées à la thématique traitée par l'institution sollicitée. En 2019, CHF 43'329.40.- ont ainsi pu être octroyés par le biais de Fondations diverses.

Visite à domicile des seniors en situation d'isolement

Afin de rompre l'isolement des personnes âgées, La Ville de Versoix a mis en place un partenariat avec la Croix-Rouge genevoise. Des visites gratuites, généralement hebdomadaires sont faites par des bénévoles formé-e-s et encadré-e-s. En 2019, 5 binômes ont été formés. Un lien de confiance s'établit sur la durée entre les prestataires et les bénéficiaires. Les effets sont stimulants et bénéfiques pour la santé, renforçant les possibilités de maintien à domicile de ces personnes vulnérables.

Permanence impôts

Du 14 février au 20 juin, le service social a réalisé pour la deuxième année consécutive la permanence impôts dans ses locaux. La prestation est destinée aux habitants de la commune à revenus modestes.

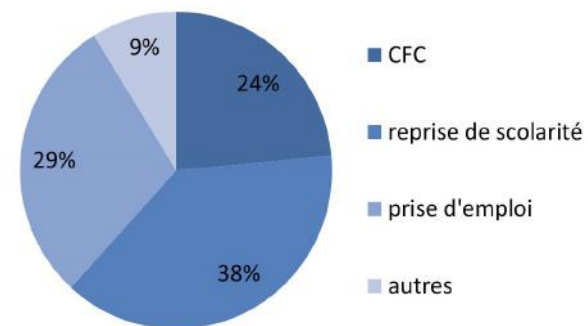
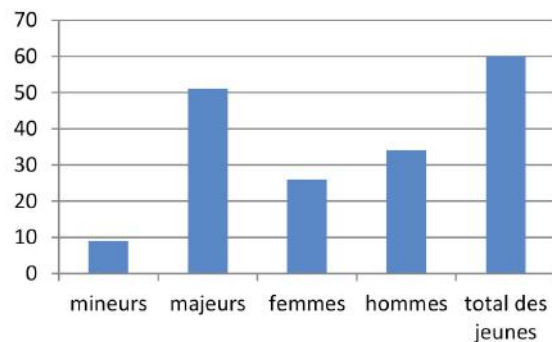


Personnes reçues	150
Nombre de RDV	113
Heures de travail	146

Insertion professionnelle

La Forge

La structure d'insertion professionnelle la Forge a accompagné un peu plus de 60 jeunes dans leurs projets scolaires et professionnels. Ces suivis ont pour but d'aider les jeunes à trouver leur chemin de formation. La Forge travaille avec de nombreux partenaires. Cette année, les jeunes de la Forge ont participé à de nombreuses festivités communales dont les promotions scolaires, l'Escalade, les jubilaires des seniors ainsi que la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants.





EspacEmploi

L'Espacemploi est une antenne d'insertion professionnelle destinée aux habitants de 26 à 65 ans à la recherche de pistes pour réintégrer le marché de l'emploi.

Cette année, l'EspacEmploi et la Forge ont collaboré étroitement sur certains dossiers. Cette nouveauté suscite une grande transversalité des deux antennes au sein du service social. Un stagiaire HETS en 3^{ème} année est venu prêter main forte à l'équipe pendant le premier semestre de l'année.

Afin de mettre le plus possible en valeur les bénéficiaire de la structure et de donner un sens à leur carrière, une collaboration avec le CEBIG (Centre d'expertise en bilans de compétences) a été créée.

Une convention de partenariat avec les communes de Genthod et de Bellevue est actuellement en vigueur.

L'antenne pour adultes en quelques chiffres :

2019 : 283 entretiens, 32 bilans de stage
86 personnes accueillies (âge moyen 43 ans)
57 Femmes / 29 Hommes
52 nouveaux dossiers



Aboutissements:

13 stages, 24 engagements (13 CDI, 11 CDD), 10 autres résultats (formations, logement, ouverture dossier Hospice général, sport, etc.)

Actions communautaires

Jubilaires des seniors

10 personnes : 90^{ème} anniversaire
1 personne : 100^{ème} anniversaire
12 couples : 50 ans de mariage (noces d'or)
3 couples : 60 ans de mariage (noces de diamant)



Politique d'intégration

Intégration et programme d'accueil des nouveaux habitants

Dans le cadre de la politique cantonale impulsée par le Bureau de l'Intégration des Étrangers, la chargée de mission intégration de Versoix a organisé la première cérémonie d'accueil annuelle des nouveaux habitants de la commune (toutes les personnes arrivées au cours des deux dernières années). Cette cérémonie a rassemblé 120 nouveaux habitants de Versoix. Après les discours officiels et la projection d'un film, les participants ont eu la possibilité de parcourir 18 stands d'information qui présentaient différentes prestations offertes par les services de la Mairie et associations/institutions versoisiennes.

Parallèlement à la cérémonie, un parcours d'accueil sous forme de visite de la ville a rassemblé 23 nouveaux habitants. La visite a été animée par les discours de la chargée de mission intégration, de la Conseillère administrative, du chef du service des bâtiments ainsi que par les interventions des représentants de quatre associations d'habitants de Versoix.

Une brochure, intitulée « Bienvenue à Versoix », a également été créée dans le cadre du programme

d'accueil. Elle est envoyée tous les 3 mois aux nouveaux habitants accompagnée d'un courrier de bienvenue (460 courriers envoyés en 2019). Elle a été déposée en libre-service dans plusieurs points clés de la ville.

Enfance, petite enfance et jeunesse

La Fondation Communale de Versoix pour la petite enfance

Le projet de 24 places de crèche supplémentaires a été approuvé par le conseil municipal à l'unanimité. La Fondation communale compte désormais 148 places au lieu de 124. Ce projet très positif répondra aux besoins des parents et des enfants.

Un travail conséquent a été effectué par le service Social en étroite collaboration avec les services des Finances, des Bâtiments et de la Gérance afin de mener à bien ce projet de grande envergure.



	2019-2020
Bon-séjour Ami-Argand	408
Montfleury	274
Lachenal	330

	2017-2018
Bellevue	105
Genthod	80
Collex	47
2018-2019	2019-2020
107	89
64	60
38	38

Ecoles primaires

A la rentrée 2019, 1012 enfants sont scolarisés dont 32 en regroupement spécialisé.

Cycle d'orientation

Le Cycle des Colombières comptabilise un total de 538 élèves. Ci-contre un récapitulatif des effectifs des élèves d'autres communes pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020.

Supernounou

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour

L'association Supernounou a été créée en 2000, pour répondre aux nombreuses demandes de garde, et compléter les offres déjà présentes sur la commune (crèches, garderies).

Pour répondre à la loi J6 29 01, plusieurs communes avoisinantes ont souhaité offrir ce mode de garde, et ont rejoint l'association qui est devenue intercommunale. Elle regroupe les communes suivantes : Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex, Prégny-Chambésy et Versoix.

L'association offre un service de coordination des demandes de placement avec les accueillantes familiales agréées.

Quelques chiffres pour l'année 2019 :

- 24 accueillantes familiales, dont 15 sur Versoix
- 105 enfants accueillis, dont 73 à Versoix. Ce chiffre regroupe des préscolaires et des scolaires
- 32 enfants à placer, dont 18 à Versoix.

Elle offre un soutien administratif et financier :

- Possibilité pour les accueillantes de bénéficier de la caisse centralisée. L'association facture aux parents placeurs les frais de garde au nom de l'accueillante et en avance et vérifie le paiement
- Soutien administratif pour les démarches du statut d'indépendante
- Etre à l'écoute, soutien de leur activité ainsi qu'accompagnement et suivi des placements
- Participation financière pour la formation continue des accueillantes auprès de Projuventute
- Prime à l'encouragement et la fidélité des accueillantes.
- Prêt de matériel de puériculture
- Service de baby-sitting
- Des rencontres sont organisées mensuellement avec les accueillantes et les enfants accueillis. Ces moments d'échanges tournent autour de discussions sur des thèmes liés à l'activité d'accueillante, de bricolages, des jeux et des moments de psychomotricité.

L'association propose également une formation aux accueillantes une fois par année, avec la participation d'une animatrice-formatrice qui vient du Canada. Ce moment rencontre un vif succès.



Arcade sages-femmes

L'association répond aux questions concernant la grossesse, l'accouchement, l'allaitement et la vie avec les tout-petits. Ces échanges autour de la naissance ont eu lieu les jeudis de 10h00 à 13h30.

L'arcade propose les 2^{èmes} jeudis du mois, des ateliers d'initiation à différents sujets par l'une des sages-femmes (portage, nesting, gym postnatale, massage bébé) et les derniers jeudis du mois un atelier « bébé aime bouger. En totalité 16 ateliers différents ont été proposés.

110 mamans et leurs enfants ont été suivis avec la participation de 17 papas.

Pro Juventute

26 messages aux parents ont été envoyés. Cette action menée en collaboration avec la fondation Pro Juventute conforte les mères et les pères dans leur rôle de parents, éveillent leur compréhension pour les besoins de leur enfant, les sécurisent en matière d'éducation et les orientent sur la vie commune.

Ils informent les parents et leur fournissent des conseils pratiques sur les thèmes «Soins», «Alimentation», «Education», «Développement de l'enfant», «Rôle de la mère/du père», «Couple» et «Garde d'enfant».

Les messages aux parents accompagnent les mères et les pères d'enfants âgés de 1 à 6 ans.

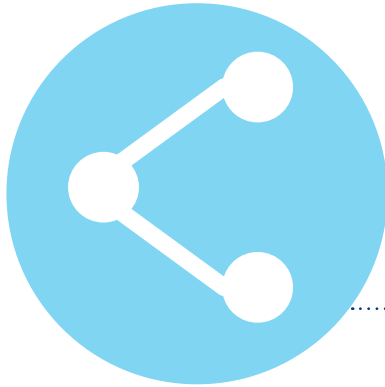
Giap

Le site d'Ami-Argand / Bon Séjour compte une moyenne de 190 enfants qui fréquentent le parascolaire. Lachenal comptabilise une moyenne de 140 enfants. Quant au site de Montfleury, une moyenne de 160 enfants. Pour les 3 sites, la moyenne reste plutôt stable (une différence de 5 à 10 enfants par jour).

Villa Yoyo

L'association propose un espace libre d'accès et gratuit pour les enfants de 4 à 12 ans. On y trouve un cadre rassurant avec des adultes professionnels pour les accueillir à la sortie des classes ainsi que les mercredis après-midi.

Cet espace d'accueil permet de favoriser l'intégration, de prévenir la violence ainsi que de développer l'autonomie et la créativité des enfants. 350 enfants ont fréquentés la Villa Yoyo pendant l'année 2019.



Le centre de rencontres le Rado-Versoix

L'association Le Rado-Versoix propose diverses activités d'accueil et de rencontre pour les jeunes et les familles de la commune de Versoix et des environs.

L'association anime divers lieux à Versoix: Le Rado, Le Radis, Le New Galaxy ou encore La Grève Nautique.

- **Le Radis** (accueils et activités enfants et pré-adolescents)
Pour les enfants scolarisés en 1P à 4P (4 à 8 ans)
Pour les enfants scolarisés en 5P à 8P (8 à 11 ans)
- **Le Rado** (accueils et activités adolescents)
Pour les jeunes de 12 à 17 ans
- **Le New Galaxy** (soirées, discos et évènements)
Pour les jeunes de 12 à 17 ans – ou plus selon les soirs
- **Les journées Quartiers** Activités ouvertes à toutes et tous en divers lieux qui ont pour objectif d'offrir des animations qui favorisent la rencontre et l'échange.

Offices médico-pédagogiques

Les centres médico-pédagogiques (CMP) sont des dispositifs d'enseignement spécialisé. 3 centres accueillent sur la commune de Versoix des élèves présentant des besoins particuliers. Des équipes pluridisciplinaires composées d'enseignants spécialisés,

d'éducateurs, de logopédistes, de psychomotriciens ainsi que des thérapeutes prennent en charge les élèves dans leur globalité.

Leur objectif est de parvenir, dans la mesure du possible, à une réintégration dans l'enseignement régulier. Un projet éducatif individualisé (PEI) répondant aux besoins des élèves est élaboré en collaboration avec les familles.

Les centres proposent un programme scolaire spécialisé avec des sorties culturelles, sportives, d'éveil au milieu naturel et des courses d'école.

Nombre d'élèves scolarisés en 2019-2020

Les Vignes	13
La Versoix	12
Eole	16

Action Préventive en Milieu Familial (APMF)

Cette prestation menée par la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) s'adresse aux parents qui ont des questionnements ou qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants. Elle a été mise en place à la demande de certaines familles. Le dispositif leur propose une aide éducative professionnelle et à domicile. En 2019, un grand nombre de familles de Versoix ont sollicité cette prestation.



Le programme préventif est ciblé sur la mise en place d'un cadre éducatif dans le cercle familial et de redonner les compétences et moyens aux parents avant que les situations ne se péjorent.

Plusieurs axes sont étudiés dont le bien-être de l'enfant et des parents. Le but étant d'offrir un peu de répit à l'ensemble de la famille.

- 13 familles suivies
- 31 enfants
- 168 interventions qui totalisent 314 heures de travail.

Scouts

Le Groupe de scouts de Choiseul a proposé, cette année encore, des animations variées selon les unités. Des activités deux à trois fois par mois et environ deux week-ends par année.

Des camps sont également proposés, ils sont d'ailleurs reconnus comme les meilleurs moments qu'offre le scoutisme. C'est durant ceux-ci qu'il se vit intensément. Les camps des plus jeunes participants durent environ une semaine alors que les adolescents se déroulent plutôt sur deux semaines et ont pour habitude de dormir sous tente.

Solidarité internationale

Moyennant les fonds alloués à la solidarité Internationale, la Ville de Versoix vise à promouvoir le développement durable dans les pays les moins favorisés. En soutenant certains projets, elle souhaite également apporter sa contribution à la lutte contre les inégalités socio-économiques, la discrimination et l'exclusion.

Le 0,7% des recettes fiscales de la Ville de Versoix est alloué à la ligne budgétaire de la solidarité internationale.

Les projets sont étudiés dans le cadre des Commissions de mai et octobre. Les sujets de prédilection s'axent sur la formation, l'émancipation des femmes et le bien-être de la population enfantine.

Ligne budgétaire 2019	CHF 162'470
Attributions :	
Aide au développement (60%) via la Fédération Genevoise de Coopération Institutions : ACCED Éducation et futur Centre Ecologique Albert Schweitzer IREC	CHF 97'482.-
Coups de cœur (30%) Institutions : ECG Ella-Maillart Nordesta GIWEH Lectures partagées Association AETTO Suisse Jatur Terre des Hommes Aide à Gao Apprentis d'Auteuils	CHF 48'741.-
Aide d'urgence (10%) Institutions : Association Anitié EPER	CHF 16'247.-

Aide au développement

Un contrat-cadre est établi entre la Ville de Versoix et la Fédération Genevoise de Coopération qui gère l'attribution des contributions de la Commune aux différentes associations. La Ville de Versoix délègue, avec conviction, à la FGC le choix et suivi des projets. La FGC de son côté assure une analyse en détails des projets soutenus.

Coups de cœur

Les coups de cœurs sont présentés par les habitants de Versoix, les associations ou fondations ayant un fort ancrage à Versoix ainsi que les associations scolaires.

Aide d'urgence

L'aide d'urgence est accordée en cas de catastrophes humanitaires ou naturelles.



Dicastère de Monsieur Cédric Lambert

Urbanisme - Aménagement - Transports	53
Culture	60
Sécurité municipale	64
Sapeurs-pompiers volontaires	70
Office de protection civile de Valavran	72



Le service s'occupe du plan directeur communal, de divers projets et études d'urbanisme, de plans localisés de quartier et des autorisations de construire. Il est composé d'un chef de service, d'un architecte et d'une secrétaire à mi-temps.

Consultation relative à la modification du schéma directeur du réseau rail

La Commune de Versoix, à l'instar des autres Communes Suisses, a l'opportunité de se prononcer sur la modification du schéma directeur du réseau rail.

C'est l'occasion pour le service et l'exécutif de réaffirmer la volonté d'avoir une desserte ferroviaire conséquente et efficace. Les gares de Versoix et Pont-Céard doivent être desservies à une cadence supérieure, et par solidarité, et pour avoir un réseau efficace au niveau cantonal, Versoix souhaite l'amélioration de la desserte de la Plaine.

Avec deux gares, Versoix doit affirmer son attachement au rail et se positionner comme Commune leader dans le développement de réseau.

Lachenal-Degallier: démarche participative et projet de quartier (Delta-V)

Le projet se poursuit intensément en 2019, toujours sous la direction du service et en partenariat avec l'Office de l'urbanisme du Canton de Genève.

Le projet est alimenté des dernières réflexions qui sont apparues lors de la présentation publique du 11 juin 2018. Ainsi, le projet s'affine et se précise, ce qui permet à l'Office de l'urbanisme du Canton de Genève de faire une première présentation à la Commission de l'urbanisme (CU) du Canton. Mais avant, il est important que la population et les personnes intéressées puissent prendre connaissance des dernières évolutions du projet. C'est ainsi que le mercredi 16 janvier 2019, une nouvelle séance publique de présentation est organisée.

La Commission de l'urbanisme du Canton (CU) prend connaissance du projet le 14 mars 2019.

L'examen de la CU a débouché sur un procès-verbal compilant toute une série de remarques. Celles-ci laissent encore apparaître certains préjugés ou doutes vis-à-vis des démarches participatives. Une réponse circonstanciée a été faite par le mandataire.

Suite à ce passage en commission, il est décidé de concrétiser une nouvelle étape dans le processus de projet, à savoir la mise en place d'un nouveau workshop

Le Conseil administratif a décidé de rendre la piste du Cynodrome à l'agriculture



professionnel réalisé en collaboration avec le Directeur du Musée Suisse de l'Architecture.

Cette collaboration est possible car le projet Delta-V a été présenté dans l'exposition « Désir de densité » du Musée Suisse de l'Architecture.

Du 22 au 25 novembre 2019, s'est déroulé cet ambitieux workshop composé de 6 bureaux d'architectes-urbanistes, d'un anthropologue, d'un architecte-paysagiste, de la Direction du Musée Suisse de l'Architecture, de l'équipe du Bureau URBZ et du Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports de la Commune de Versoix.

Le résultat de ce travail sera présenté début 2020.

MZ Des Hôpitaux

La modification de zone (MZ) dite des Hôpitaux pour une extension du CSV a un impact sur un autre dossier situé en zone agricole, celui du Cynodrome.

La MZ des Hôpitaux touchant partiellement des surfaces d'assolement, le Conseil administratif a décidé, sur proposition du Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports de rendre la piste du Cynodrome à l'agriculture. Cet échange de terrain, rendue possible grâce à de nombreux contacts avec les services de l'Etat (Service

de l'agriculture, Service de l'urbanisme, Service des forêts, Service de la gestion des sols), a pour conséquence de diminuer la taxe qui sera perçue au moment de la concrétisation du changement de zone.

Concernant les Hôpitaux à proprement dit, plusieurs demandes de complément doivent être honorées. Il s'agit notamment de préciser dans le dossier les composantes paysagères (couloirs biologiques). Il faut également justifier la décision de ne plus utiliser le terrain de football au centre de Versoix, démontrer la compatibilité du projet avec les enjeux identifiés dans le plan directeur cantonal et préciser le devenir des jardins familiaux qui sont pour l'instant inclus dans le périmètre de la modification de zone.

Une question importante reste en suspens, celle du nombre de places de stationnement pour les véhicules individuels. Toutefois, la réponse à cette question ne pourra être formalisée que lors du projet de construction.

L'ensemble des compléments sont maintenant dans les mains de l'Office de l'urbanisme du Canton de Genève qui complète le dossier. La Ville de Versoix est actuellement dans l'attente d'un rendez-vous à Berne avec l'ARE, celui-ci devrait avoir lieu au début 2020.



Vélostation

Suite au développement du projet et à l'établissement d'un devis général par les CFF, en collaboration avec le SUAT, le projet de vélostation est présenté à la Commission d'Urbanisme et Transports le 23 mai 2019. Le dossier de Procédure d'Approbation des Plans (demande d'autorisation) est déposé par les CFF auprès de l'Office Fédéral des Transports en juillet 2019.

Une demande de cofinancement sera déposée auprès de l'Etat dans le cadre des projets d'agglomération 2 du Grand Genève.

Les travaux sont prévus pour l'automne 2021, en coordination avec les travaux de mise aux normes des gares de Versoix et de Pont-Céard.

Passage sous-voies

Différentes variantes de projet intégrant la question des personnes à mobilité réduite ont été présentées à la Commission d'Urbanisme et Transports. Deux options sont retenues, dont l'étude est actuellement en cours par les mandataires. Le résultat de l'analyse sera présenté début 2020.

Le projet pose la question du franchissement des voies de façon large, notamment quant à la pertinence du projet de passerelle sur-voies au nord de la gare de Versoix ; très clairement la décision de la Commission est de mettre la priorité sur l'amélioration du passage sous-voies, lien principal et privilégié entre le quartier des écoles à l'ouest et Versoix-Centre-Ville à l'est.

La question d'une nouvelle passerelle sera traitée avec le dossier Delta-V.

Une demande de cofinancement sera déposée auprès de l'Etat dans le cadre des projets d'agglomération 3 du Grand Genève.

Parc du Molard

Sur proposition du Conseil administratif, un projet allégé d'aménagement du parc du Molard, réalisé en interne, est présenté à la Commission le 2 mai 2019. Celle-ci demande de prendre en considération l'étude programmatique qui intégrait certains éléments (grills BBQ, aménagement en lien avec l'eau, tables de pique-nique, etc.) et propose de confier le mandat d'étude au bureau Mayor & Beusch, auteur de l'étude réalisée en 2015.



Trois variantes sont proposées par ce bureau lors de la Commission du 17 octobre 2019 ; deux options seront associées pour un développement de projet, actuellement en cours.

Une demande de cofinancement sera déposée auprès de l'Etat dans le cadre des projets d'agglomération 2 du Grand Genève, notamment pour le projet de passerelle mobilité douce au-dessus du parc du Molard, entre le Nant-de-Crève-Cœur et le chemin des Colombières, approuvé par la Commission d'Urbanisme et Transports. Cette passerelle permettrait de rapprocher les quartiers de la Pelotière et du Nant de Crève-Cœur du Centre, et serait un cheminement appréciable pour les écoliers et les usagers des CFF.

Accès Port-Choiseul: travaux en relation avec l'étape 3 de l'assainissement

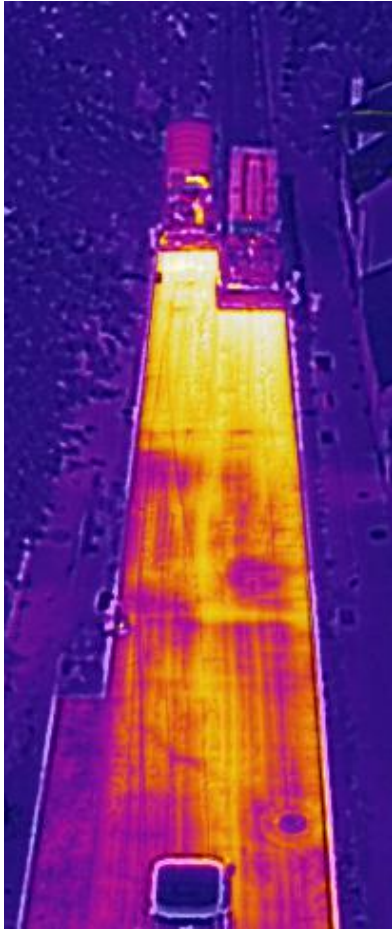
L'année 2019 commence par la délivrance de l'autorisation de construire relative au secteur du chemin des Graviers (chemin et parking).

Après plusieurs années d'étude ayant principalement débouché sur la modification du parking de la place Bordier, ainsi que des deux parkings du chemin des Graviers

(parking bateaux et parking voitures). L'assainissement du chemin des Graviers offre enfin l'opportunité de concrétiser une partie du projet en démarrant les travaux de la partie nord du secteur de Port Choiseul.

Le parking des Graviers est revu de façon à permettre le rebroussement des véhicules par parcours interne. Les accès piétonniers sont améliorés avec la création de larges trottoirs et le stationnement est revu de façon à équilibrer les différents modes de transports. Les matériaux utilisés se réfèrent directement au lieu (enrobé grenailé pour les trottoirs), l'éclairage est entièrement revu afin de pallier au sentiment d'insécurité et ce secteur est entièrement mis en zone 30 avec les aménagements y relatifs afin de s'assurer du bon comportement des automobilistes.

2019 est également l'année où les discussions avec les services de l'Etat, principalement la Capitainerie, ont débouché sur la délivrance d'une autorisation de construire pour la réfection du quai de Port Choiseul. Actuellement, les discussions continuent pour trouver une méthode de financement équitable entre le Canton et la Commune.



Route de Suisse - Place du Bourg et Anciens Bains

Les travaux de la route de Suisse battent leur plein en 2019 et le SUAT accompagne ces travaux pour régler au fur et à mesure du chantier les différents détails d'exécution ; mais le gros du travail reste les projets dits communaux, principalement celui de la place du Bourg.

La Commune et le SUAT poursuivent cette année leur travail avec le groupe de suivi. Il s'agit, dans un premier temps, de démarcher de nouveaux membres afin de renforcer quelque peu l'équipe.

Le premier sujet de discussion concernant les essences d'arbres nécessite plusieurs séances avec la participation du STVE, secteur espaces verts. Le dialogue entre les membres du groupe de suivi, le mandataire spécialisé, le mandataire architecte, les services espaces verts de la Commune ainsi que le SUAT ont débouché sur le choix de l'ensemble des essences, tant sur la place du Bourg proprement dit, que sur la place Louis-Simond.

Il s'agit de trouver une combinaison mariant la volonté d'avoir de l'ombre, des périodes de floraison, des spécimens résistants aux changements climatiques et aux mi-

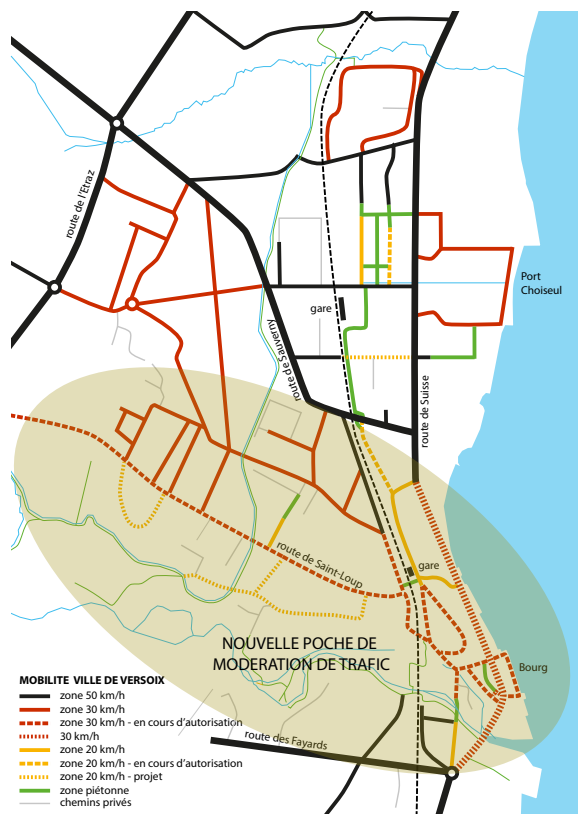
lieux urbains, en cohérence avec les arbres déjà présents sur le site. Le choix arrêté répond ainsi à l'ensemble de ces critères et aux recommandations issues des ateliers.

Le deuxième thème traité par le SUAT et le mandataire architecte de la route de Suisse est celui de l'éclairage. Il s'agit de trouver un élément renforçant l'unité de la place de part et d'autre de la rue de l'Industrie, et ainsi un éclairage suspendu a été proposé. Il est en place depuis décembre 2019 (non complètement terminé).

Le mobilier urbain fixe (grands bancs en béton et bancs circulaires autour des arbres) est arrêté depuis plusieurs mois, un débat a eu lieu sur un éventuel complément de mobilier ayant un caractère plus « léger » pouvant être facilement déplaçable, les discussions sur ce thème se poursuivent et le résultat devrait apparaître en 2020.

L'année 2019 est consacrée au dépôt de l'autorisation des Anciens Bains, projet affiné en étroite collaboration avec la Commission Urbanisme et Transports.

Le SUAT et son mandataire architecte travaillent conséquemment sur les réponses exigées par les différents services de l'Etat.



Zones 20 et 30 : Bourg et Versoix Centre-Ville

Les aménagements déjà réalisés ou en cours de réalisation poussent l'exécutif et le SUAT à mener une réflexion sur le régime de circulation des secteurs de Versoix Bourg et de Versoix Centre-Ville.

Il en résulte un projet ambitieux constitué d'une grande « poche 30 » qui s'étend des quais de Versoix au haut de la route de Saint-Loup. Cette poche comprend le tronçon zone 30 de la route de Suisse compris entre le giratoire sud de l'entrée de Versoix et le chemin Vandelle.

En relation avec la zone 20 existante de Versoix Centre-Ville, le chemin du Val-de-Travers est également limité à 20 km/h. Au sud de Versoix Centre-Ville, l'arrivée depuis la rue de l'Industrie, via la rue des Moulins, est prévue en zone 30 km/h tout comme le chemin César-Courvoisier.

Le chemin de Villars et le chemin des Colombières sont aussi prévus avec modération de trafic. Le régime exact de circulation sera décidé début 2020, en concertation avec les habitants.

Pré-Colomb: projet d'aménagement

Suite au plan localisé de quartier (PLQ) dit « Pré-Colomb - route de Suisse » et la construction de l'étape no 1, le SUAT finalise en cette année 2019 le projet d'aménagement du chemin Pré-Colomb. Il s'agit principalement de déposer l'autorisation de construire.

L'objectif est de recréer des espaces publics conviviaux avec des arbres en pleine terre malgré l'emprise du parking en sous-sol. Le projet combine différentes contraintes, dont l'accès pompiers, le stationnement... Au final, c'est l'entier de l'espace qui est réorganisé afin d'offrir une qualité d'usage qui accompagnera les imposantes constructions de ce PLQ. Et ce projet peut se faire uniquement grâce à la mise en zone de rencontre.

Transport ligne U

L'événement majeur de cette année 2019 en termes de transports est évidemment la mise en service transfrontalière du Léman Express au 15 décembre 2019.

Pour Versoix, cela fera une année que la ville bénéficie du train au ¼ d'heure.

C'est également la dernière année que la commune finance la ligne U. A partir de 2020, celle-ci sera intégrée au réseau ordinaire des TPG et financée comme tel.



Les lignes U et V sont particulièrement perturbées en raison des travaux de la route de Suisse. La commune accompagne l'ensemble des mesures mises en place de façon à minimiser l'impact pour les citoyens et les usagers des TPG.

La fréquentation de la ligne U a augmenté de 32%, ce qui représente 210'678 passagers.

Versoixroule

Versoix a reconduit Versoixroule en 2019. Le succès des éditions précédentes encourage la Commune dans cette direction. La prestation se déroule du 29 avril 2019 au 27 octobre 2019.

Ce sont 10 vélos électriques et 10 vélos standard qui sont ainsi mis à disposition en prêt. Une nouveauté en 2019: 1 vélo pliable mis à disposition en lien direct avec le Léman Express. L'utilisation de cadenas Donkey Republic permet aussi à la population d'emprunter ou de rendre un vélo en dehors des heures d'ouverture du container.

Ce sont 8'500 prêts de vélos enregistrés pour cette année sur une période de 6 mois.

Pour cette 4^{ème} édition de Versoixroule, le bilan est positif puisqu'il a en outre permis un taux de retour à l'emploi de 20% et un taux de retour en formation de 20% également.

Culture



L'équipe du service de la culture est composée de quatre personnes pour un équivalent de 2,3 postes à plein-temps. Elle propose une offre adaptée à tous les publics et pour toutes les générations. Elle produit des événements, des expositions, des spectacles et gère le Fonds culturel, des subventions et propose des soutiens aux associations et aux artistes.

La Bibliothèque bénéficie d'une équipe de 6 personnes pour un équivalent de 3,8 postes à plein-temps. Elle met à disposition un grand choix de livres, de documents et de nombreuses animations.

Le service de la culture s'attache à conclure des partenariats avec des services de l'Etat de Genève, différentes institutions et associations afin de compléter ses ressources.

Les expositions

La Galerie

La galerie produit des expositions qui mettent à l'honneur des artistes locaux, régionaux, suisses et internationaux. L'alternance des thèmes et des sujets permet des accrochages à caractère artistique, patrimonial et pédagogique.

Parmi les points forts de cette année :

- la rétrospective Roger Pfund, « Rythmes, cadences et mouvements » par les Artistes d'ici,
- un ensemble de photographes de premier plan sur le thème « Arbres & Forêts »,
- les ateliers d'art d'Ecole & Quartiers et le Patrimoine architectural versoisien en collaboration avec l'APV.

Les expositions sont accompagnées de projections, de débats et de conférences dont celles animées par Jean-Philippe Rapp autour de R. Pfund, « Le mystère Romain Gary » de Jean-Charles Bou, « L'aigle de sang » par M. Voltenauer et « L'homme qui plantait des arbres » par Pascal Rebetez.

Le Hall du Boléro

Le Hall du Boléro propose des expositions synthétiques destinées aux passants de Versoix centre-ville.

« Terriens », l'agriculture genevoise aux quatre saisons y est mise en valeur avec les photographies de François Schaer. Pour la fin de l'année, « Donner la vie en exil » présente les mères réfugiées qui ont donné naissance à leur enfant à Genève. Un remarquable travail artistique et sociologique de Sylvie Léget à l'occasion du 1^{er} Forum international du HCR.



Les spectacles

La musique

Alors que les Caves de Bon-Séjour restent fermées pour travaux de rénovation, les concerts sont déplacés au Boléro.

En début d'année, le Nouvel-an chinois est célébré par un concert de cithares en présence de l'Ambassadeur chinois. Le jazzman international d'origine genevoise, Daniel Humair, se produit en trio. Hommage au poète et parolier de chanson Joseph Kosma « Et les feuilles mortes ». Erik Satie nous est livré sur scène par ses musiques, des poèmes et jeu d'acteur original. Nous découvrons la vie de Beethoven racontée par Brigitte Fossey, accompagnée au piano par le soliste Nicolas Celoro. L'ensemble féminin VoixpluriElles rencontre un beau succès pour son retour à Versoix. Et l'année se termine avec le concert de Noël proposé par Croqu'Notes. De plus, les huit « Concerts du dimanche » ont mis en scène des pianistes d'expérience mais aussi de plus jeunes artistes.

Le théâtre

Il n'est pas oublié sur la scène du Boléro avec les frères Bugnon pour « La fourmi et la cigale » revisitée de manière classique, historique, moderne et télévisuelle.

Nous célébrons les 100 ans du BIT par une innovation théâtre-conférence « Albert Thomas voyage » qui retrace la création de cette institution internationale.

Les évènements

Ils sont d'une grande variété. Le festival international de guitare de Versoix ouvre sur une soirée en partenariat avec CinéVersoix. La suite des concerts, avec la participation de l'OCV, connaît un succès grandissant. Le Festival La Bâtie crée l'évènement avec « Machine Drawings », une performance contemporaine (musique et dessins informatiques) de Tristan Perisch.

Comme chaque année, les pianos reviennent en liberté dans la cité, la Fête de la musique s'accorde sur le thème « Musiques du monde », l'OCV présente son concert de printemps et le Zooloo Festival ouvre l'automne à La Grève.

Parmi les nouveautés, un Ciné-concert est proposé au Temple de Versoix, le Festival des chœurs japonais de Suisse réunit un très large public à la salle Lachenal, la fête des Droits de l'enfant accueille un magicien sur la place de la gare. La danse fait son entrée à Versoix, en partenariat avec Ferney-Voltaire, pour une création contemporaine de la Compagnie international Hallet Eghayan.



Un inventaire est mis en œuvre pour l'ensemble des œuvres, objets et documents de valeur.

Le patrimoine

Acquisitions et restaurations

Elles sont importantes pour enrichir et préserver le patrimoine communal :

Une lettre de J.-M. Mégard raconte la traversée de Versoix par Napoléon Bonaparte et en décrit la liesse populaire.

Quant aux restaurations, elles ont bénéficié au tableau « Pont du chemin de fer à Versoix », aux trois miroirs anciens et au bas-relief en bois sculpté d'Ecogia.

Le Fonds culturel communal

Un inventaire est mis en œuvre pour l'ensemble des œuvres, objets et documents de valeur. Il est accessible à tous sur le site de la Mairie sous l'onglet « Fonds culturel ». L'inventaire se poursuit et la documentation s'enrichit de mois en mois.

L'édition

Elle a des fins de promotion culturelle, se poursuit avec la publication du Carnet d'exposition « Joyaux du patrimoine versoisien. Une sélection issue du Recensement architectural cantonal » mais aussi avec

des aides et des supports techniques pour la publication des textes des Ateliers d'écriture, le Recueil de contes de Lucette Robyr, le Guide d'éveil à la lecture, « Objets transmissionnels » de M. Borzykowski, « Terriens » de François Schaer et le volume du CIPPE consacré à Philippe Jacottet.



La Bibliothèque

Le nombre d'adhérents actif est de 1'352 dont 301 nouveaux lecteurs. 78% sont versoisiens. La bibliothèque s'enrichit de 2'097 documents (livres, DVD, revues) dont 1'003 documents pour le secteur jeunesse et 1'094 documents pour le secteur adulte. Une offre équitable permet la satisfaction de chaque génération.

Le succès des animations et l'accueil des groupes

Les animations et les visites de groupes drainent un public toujours plus nombreux et varié. Vingt institutions (crèches, écoles, parascolaires) représentent 220 visites de groupes. Les résidents de la fondation Ensemble et les pensionnaires de l'EMS Saint-Loup fréquentent régulièrement la bibliothèque.

La jeunesse participe à des activités régulières dont :

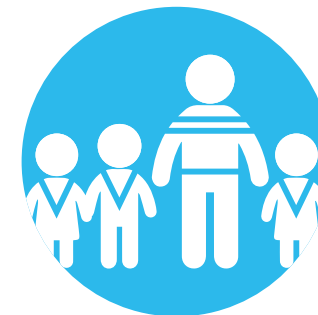
- Bébé bouquine,
- Histoires à partager,
- L'atelier d'éveil au livre,
- Le Prix Chronos,
- Des ateliers créatifs.

D'autres animations plus ponctuelles se déroulent tout au long de l'année.

Une nouveauté : « La biblio se met au vert ». Cette animation est proposée pendant l'été dans différents lieux de Versoix. Et, comme chaque année, la « Semaine du livre pour la petite enfance » est une réussite.

Pour le public adulte, plusieurs animations sont organisées. Durant tout l'été, dans sept lieux de Versoix, « Les Livres en liberté » remportent un grand succès.

Sécurité Municipale



Le Service se compose d'un Sergent-major chef de poste, d'un Sergent Remplaçant du Chef de Poste, de trois agents appointés et d'une agente. Le contrôle du stationnement est effectué par deux agents du stationnement. Deux secrétaires viennent appuyer le bon fonctionnement administratif du service et la sécurité sur le chemin de l'école est assurée par 18 patrouilleuses.

Le service assure une présence du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00, tous les samedis un agent est présent de 8h00 à 16h00.

En période estivale, des patrouilles sont effectuées jusqu'à 22h00 afin de garantir une présence sécuritaire en début de nuit. Lors de cette période, une présence policière est assurée un dimanche sur deux de 11h00 à 15h00 pour lutter contre le stationnement illicite aux abords des aires de délasserment de la ville, des plages, du centre sportif, de la cabane des Bûcherons etc.

Nouveautés en matière d'abonnement de stationnement

Depuis le début de l'année, et en complémentarité aux zones bleues à macarons, une nouvelle solution permet de réguler le stationnement, sur les parkings privés communaux ouverts au public. Les automobilistes gèrent leur stationnement via l'application Prestopark.

Plus de ticket derrière la pare-brise

Totalement dématérialisé, ce nouvel outil propose des abonnements, le paiement mobile, le paiement direct à l'appareil (pièces/CB) ou une à deux heures gratuites par jour, selon le parking et l'occupation désirée. Une quittance peut néanmoins être imprimée ou visualisée sur son portable après inscription. Actuellement, le service traite et valide les demandes d'abonnements via cette application. Toutes les informations sont disponibles sur le site versoix.ch – abonnements parkings ou directement sur le site : versoix.prestopark.com.

Plus-value et résultat

Cette nouvelle solution d'abonnement au stationnement entraîne une fréquentation plus adaptée des parkings, plus de disponibilité de places et engendre moins d'entretien et par conséquent est plus écologique.





Objectifs

- Renforcer le travail d'ilotage, en allant à l'information, afin de lutter contre la petite délinquance et apporter, avec rapidité, une réponse avec la résolution de problème
- Maintenir le bon voisinage par une présence accrue et visible sur le terrain, en effectuant des patrouilles pédestres régulières visant l'anticipation des situations perturbées ou à risques
- Lutter contre les infractions à la loi sur la circulation routière et au stationnement, afin d'être en adéquation avec la requalification de la route de Suisse ainsi que la mise en service du nouveau régime en matière de stationnement.

Travail en réseau avec la Police cantonale

La Police municipale travaille en étroite collaboration avec la Police cantonale et notamment avec le poste de Versoix afin d'échanger des informations et coordonner les actions.

Il faut relever une collaboration étroite afin de prévenir les délits en procédant à des contrôles d'identité et en menant préventivement des actions ponctuelles et intensives de surveillance.

Des contrôles de circulation sont effectués ponctuellement afin de lutter contre les différentes infractions routières. Des opérations «PréDiRe» (Prévention, Dissuasion, Répression) sont organisées lors des rentrées scolaires. Ces actions ont pour but de sensibiliser ou verbaliser les usagers de la route sur leur comportement.

Conjointement avec la Police cantonale, des cours de prévention routière sont dispensés aux enfants et encadrants des crèches.

Partenariat avec les TSHM et le DIP

Le Service porte une attention toute particulière au lien qu'il entretient avec les acteurs sociaux et la jeunesse :

- Repas avec les enfants mangeant au parascolaire en 2019-2020
- Cours de prévention dans les classes 8P en 2020
- Engagements de jeunes lors de manifestations communales

Des échanges et partages réguliers sont faits avec les Travaillleurs Sociaux Hors Murs. Le but étant de trouver des solutions pour des phénomènes touchant la jeunesse, d'initier des actions ensemble sur le terrain et créer un pont entre la jeunesse qui peut se sentir «oubliée» et les autres générations.



Procédures pénales, Droit sur la Circulation Routière, domaine public, manifestations

La Police municipale gère le domaine public, particulièrement lors des différentes manifestations communales

La police municipale veille à l'ordre et à la sécurité publique. Elle est proche du citoyen, à son écoute, visible et exécute des tâches préventives. Son efficacité dépend toujours de la qualité de ses relations avec le public.

Elle a la mission, en collaboration avec différents organes cantonaux ou fédéraux, d'effectuer des actions visant à la résolution de problèmes afin d'assurer le bien-être des citoyens.

En matière de procédures pénales, elle est, notamment, compétente pour dénoncer les contrevenants en lien avec les infractions à la circulation routière (par exemple la conduite sans permis, sous influence de l'alcool, etc.), la loi sur les armes, le séjour des étrangers. Parallèlement, elle applique les règlements communaux et cantonaux et délivre des contraventions et des amendes administratives.

Elle organise régulièrement des contrôles de circulation. Un nombre important de ceux-ci sont effectués en lien avec les travaux de requalification de la route de Suisse. Selon les objectifs visés, ils peuvent être soit préventifs, soit répressifs.

Elle a pris contact avec 112 commerçants de la ville de Versoix afin de mettre à jour les coordonnées des responsables, ceci dans le but de pouvoir joindre quelqu'un en cas de cambriolage ou autre problème nocturne.

Elle gère le domaine public, particulièrement lors des différentes manifestations communales. Au cours de celles-ci, elle a la charge de la sécurité générale de la manifestation et de la gestion des routes (fermetures et déviations), ainsi que des parkings. Pour la seconder dans ces tâches, elle fait régulièrement appel à la jeunesse versoisienne.

Le Secrétariat a enregistré 315 inscriptions de jeunes de la commune pour les manifestations et délivré, 110 accords de principe pour l'occupation de la cabane de Bûcherons.

La Police municipale a délivré 5 autorisations pour des banderoles ou procédés de réclame divers, 20 autorisations d'occupation du domaine public et 29 autorisations de manifestations.



Contrôle de la circulation et du stationnement

Durant l'année 2019, la Police Municipale de Versoix a procédé à 100 contrôles de circulation, dont 12 en collaboration avec la Police Cantonale. A cela s'ajoutent 125 contrôles d'identité en tous genres.

630 automobilistes ont été stoppés, pour lesquels 57 fiches techniques ont été dressées, 245 amendes d'ordres ont été apposées et 8 contraventions ont été délivrées.

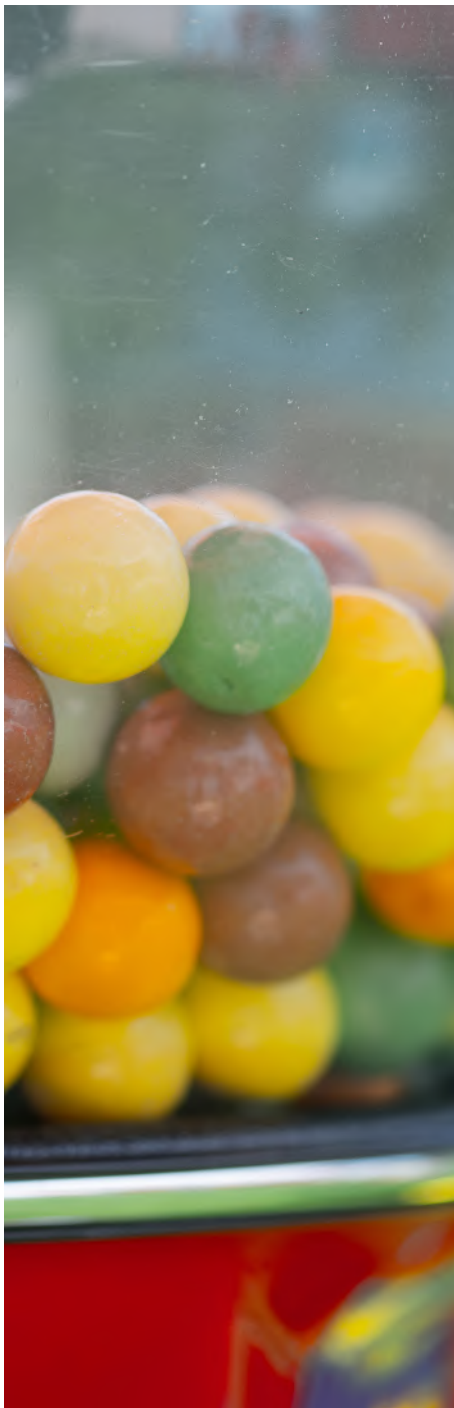
20 personnes ont été appréhendées et conduites dans nos locaux sécurisés. Elles faisaient l'objet de délits en matière de procédure pénale.

En plus de notre activité quotidienne comprenant des patrouilles préventives dans les zones urbaines et suburbaines, ainsi que des déplacements à pieds ou à vélo, nous sommes également intervenus et avons rédigé les divers rapports (tableau ci-après).

Notre contrôle du stationnement a pour mission de verbaliser les véhicules statiques en infraction ainsi que les véhicules en mouvement sur les terrains privés communaux ouverts au public.

Il gère aussi le bon fonctionnement des horodateurs implantés sur la commune. Ils sont chargés d'effectuer les collectes et de produire les documents comptables avant de transférer la recette à la banque.

Nos contrôleurs sont intégrés à la Police municipale lors de divers événements communaux tels que les manifestations, l'assistance à la circulation, etc.



Sécurité privée, missions données sur la commune à deux sociétés externes

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées, sous la responsabilité opérationnelle de la Police municipale, pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux, ainsi que des lieux sensibles d'accès public.

Le chef de poste, organise plusieurs fois par année des séances de coordination afin de cibler les lieux de surveillance.

Une attention particulière est portée sur les points sensibles (les gares, le centre-ville, les plages, le centre sportif, la cabane des Bûcherons, les écoles, les zones fortement urbanisées, les parkings, etc.).

Patrouilles scolaires: emplacement et missions de sécurité des écoliers

Dans le cadre de l'intérêt porté à la prévention, 18 patrouilleurs et patrouilleuses scolaires assurent la sécurité des élèves aux 9 passages situés à proximité des écoles ou dans des secteurs un peu plus éloignés.

La patrouille scolaire est présente quatre fois par jour au moment où les élèves rejoignent et quittent leurs établissements scolaires respectifs.

Sa mission au quotidien est essentielle. Tous les usagers de la route doivent obligatoirement respecter ses signes. Elle veille ainsi à la sécurité des écoliers, les protège des dangers de la circulation, surveille leur comportement et contribue à leur éducation routière.



Type d'intervention / Rapport		
Interventions en lien avec des canidés (errants ou autres)		
Accident de la circulation		
Affaire de circulation sur terrain public ou privé, mise en		
Conduite dangereuse sur la commune, véhicules suspects		
Scooters volés (reprise Police Cantonale)		
Interventions pour des incendies		
Préaux scolaires bruit excessif, salissures, bagarre, haschich		
Contrôles en lien avec des chantiers (stationnement)		
Intervention pour cambriolages ou vol en cours (appui Police Cantonale)		
Centre sportif rodéo drive, bruit, intrusion dans la piscine		
Bagarres, bruit, rêve partie, campeurs		
Disparitions d'enfants (remis à sa mère) et personne désorientée (EMS)		
Parkings communaux regroupement de jeunes, bruit, salissures, haschich, personnes alcoolisées.		

Sapeurs-pompiers volontaires



Personnel

La compagnie est composée de 42 sapeurs, dont 4 femmes.

Durant l'année 2019, 6 sapeurs quittent la compagnie, alors que dans le même temps, elle accueille 5 nouveaux aspirants et un nouveau sapeur. De plus, certains sont promus, et ainsi, le caporal devient le nouveau fourrier de la compagnie au 1^{er} mai 2019 et un sapeur est appointé au 1^{er} janvier 2019.

Formation

- 6 exercices de section
- 2 exercices de compagnie
- 6 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoire
- 6 exercices pour le groupe antichute
- 4 cours de cadres
- 5 cours pour les chauffeurs poids-lourd
- 1 contrôle des bornes hydrantes

Ces exercices représentent 1430 heures pendant cette année.

Au centre de formation de l'OCPPAM, les apprentissages suivants sont proposés :

- Formation de base
- Ecole de protection respiratoire
- Cours pour chef d'intervention
- Cours pour préposé à l'entretien des appareils respiratoires.

4 cadres se sont rendus à Balsthal, 2 pour suivre un cours sur l'utilisation des ventilateurs et 2 autres pour assister au cours fédéral de protection respiratoire.

Cela représente environ 600 heures de formation durant l'année.



Interventions

Le nombre d'interventions, pour Versoix et sa région, a fortement augmenté par rapport à 2018 puisque nous avons eu 55 interventions (contre 38 en 2018).

2019 aura été l'année des inondations puisque cela représente le tiers des interventions, soit 38%. Suivent les récupérations d'animaux et le déblaiement de routes pour 16%, les incendies/fumées pour 16% et 13% de divers.

40 des 55 interventions se sont déroulées en mode «SPV seul».

Toutes ces interventions représentent 727 heures sur l'année (contre 469 en 2018).



Office de protection civile de Valavran



L'Office Intercommunal est géré par un Major assisté d'une secrétaire. L'Office s'occupe des travaux administratifs ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement. Un 1^{er} Lieutenant est nommé Suppléant ad intérim du Commandant de l'ORPC Valavran en date du 1^{er} juillet 2019 et devrait être confirmé à ce poste à fin janvier 2021, après avoir finalisé sa formation.

L'Office se situe au 27, Rue du Village à Genthod (1294).

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- la formation des cadres,
- l'entretien du matériel et des constructions,
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires,
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, l'organisation poursuit :

- le contrôle périodique des abris;
- les transformations/rénovations/ assainissements de nos constructions.

A fin 2019, les effectifs du groupement (dont Versoix) sont évalués comme suit :

- population de l'ensemble du groupement : 38'023 habitants
- effectif actuel des astreints du groupement: 270 personnes

Actuellement, l'Etat-Major compte 24 collaborateurs.

Engagements effectués durant l'année

Des cours de répétition sont donnés, des cours de cadres sont proposés, des rapports à l'Etat-major sont réalisés et de nombreuses interventions sont menées.

Bénéficiaires des journées en faveur de la collectivité

- Festichoc - Versoix
- Tournoi de Football de l'Ascension - Versoix



Les réalisations du service Appui

- le remplacement de deux passerelles sur le parcours VITA de Versoix ;
- la rénovation complète et la restructuration de notre local aux Colombières à Versoix.

Les cours de divers services

- cours Constructions printemps et automne pour l'entretien de nos locaux ;
- cours Assistance avec simulation de prise en charge de personnes consécutif à un accident de car ;
- cours Assistance CPA (contrôle périodique de abris) avec 315 visites réalisées en 5 jours ;
- cours PBC (protection des biens culturels);
- cours Télématicque avec le déploiement de nos nouvelles Polycom TPH900 ;
- cours Matériel avec la finalisation du projet de mise en place du système code barre pour l'ensemble de notre matériel.

Dossiers interservices

PSIA - refus des Conseils municipal et administratif

Après avoir pris position contre le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) de l'aéroport de Genève en mars 2018, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, décide, le 7 octobre 2019, à l'unanimité, de s'opposer à une enquête publique en lien avec le PSIA. Au travers d'une résolution, les autorités versoisiennes refusent la nouvelle courbe du bruit admissible et la mise en place d'un système de quotas, auxquels les compagnies peuvent déroger par le paiement d'une taxe.

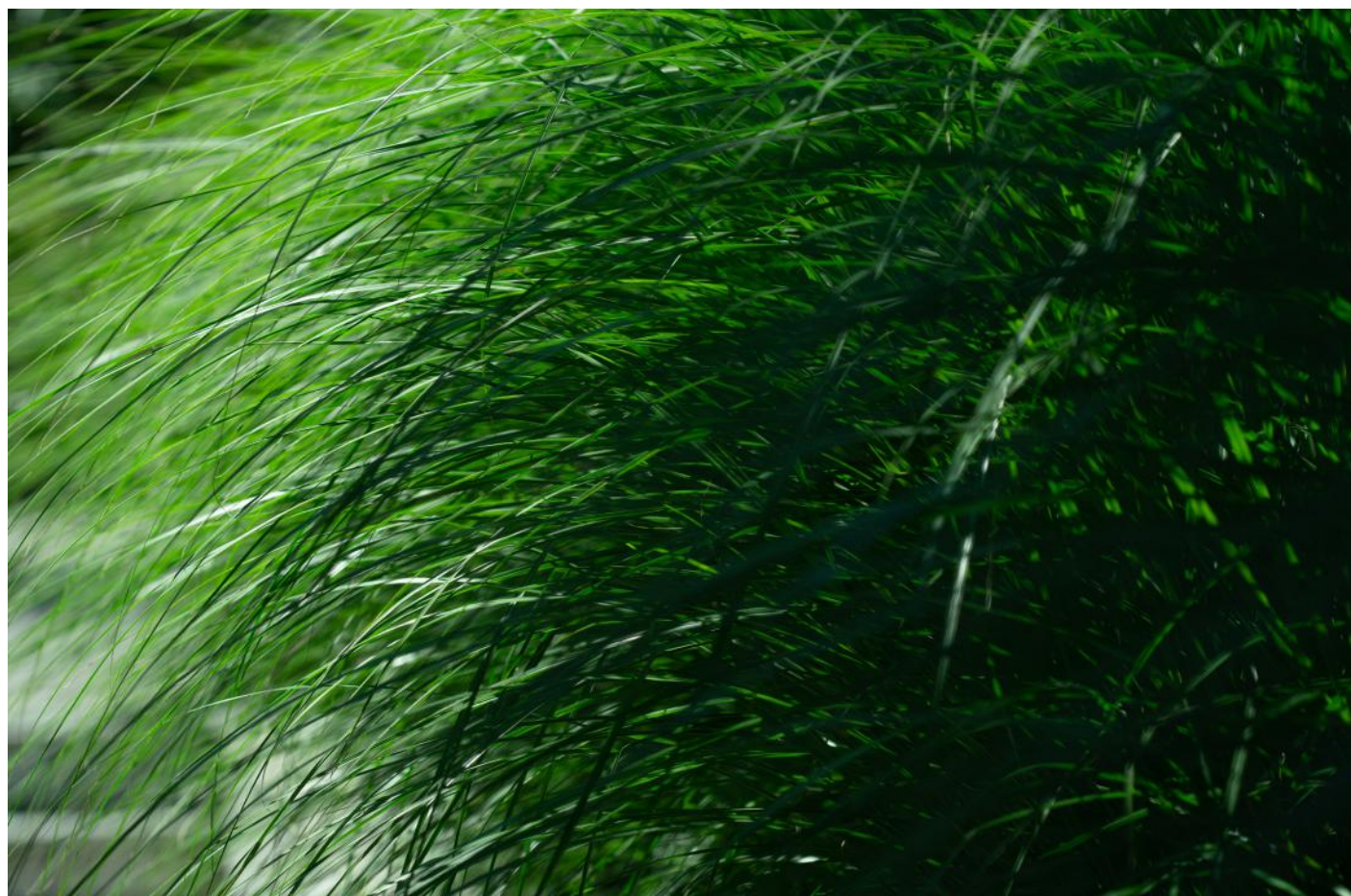
Elles contestent aussi le renvoi de l'examen des conséquences de l'utilisation d'une route aérienne et le manque de coordination entre le développement de l'infrastructure aéroportuaire et sa desserte terrestre. Enfin, les élus réfutent la pesée d'intérêts telle qu'effectuée entre ceux de l'aéroport et des communes riveraines, ainsi que la proportionnalité des mesures proposées dans l'enquête.

Usine d'embouteillage de Divonne - opposition ferme du Conseil administratif

En mars 2019, la commune française de Divonne délivre un permis de construire une usine d'embouteillage d'eau de la Versoix sur son territoire. Le projet consiste à pomper quelque 80 m³ d'eau par heure pour produire 400 millions de bouteilles par année. Ce projet prévoit aussi le transport de cette eau par près de 160 camions quotidiens. Dès l'annonce de cette décision, le Conseil administratif, en coordination avec les communes françaises du Pays de Gex, vaudoises de Terre sainte et les cantons de Vaud et de Genève décide de s'opposer aussi fermement que possible à la construction de cette usine, laquelle représente un considérable danger pour la nappe phréatique et pour le cours d'eau de la Versoix.

Le recours gracieux interjeté par un groupement d'autorités suisses se révèle finalement sans objet : sous la pression croissante de l'opinion et des autres collectivités publiques de la région, dans un contexte de prise en considération croissante des questions environnementales, la Mairie de Divonne annonce l'abandon du projet au début du mois de septembre 2019.





Fondations communales

Fondation communale de Versoix-Samuel May

Président du Conseil de Fondation: D. Ricci

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal:

A. Angelo, D. Ricci, J-C. Rothlisberger, A. Susini

Membres nommés par le Conseil administratif :

M. Croubalian, F. Ricci

Fondation communale de Versoix pour la petite enfance (EVE)

Présidente du Conseil de Fondation: L. Monnot-Crespi

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal:

L. Chaoui, V. Schmied, L. Monnot-Crespi, M. Zimmermann, J. Tchamkerten

Membres nommés par le Conseil administratif: L. Merz

Représentante du personnel: L. Sicuranza

Représentants des parents : M. Balomenos, T. Flückiger

Directrice: F. Rességuier

Fondation pour l'Installation à Versoix d'Entreprises, d'Artisanat et de Commerces (FIVEAC)

Président du Conseil de Fondation: G. Chappatte

Conseiller administratif délégué: P. Malek-Asghar

Membres nommés par le Conseil municipal:

B. Balland, G. Chappatte, C. Varonier, H. Enhas, J. Jaussi

Membres nommés par le Conseil administratif: B. Balland,

G. Chappatte, C. Varonier, H. Enhas, J. Jaussi

Fondation Bon-Séjour de la Ville de Versoix

Président du Conseil de Fondation: S. Pellaton

Conseillère administrative déléguée: O. Enhas

Membres nommés par le Conseil municipal: A. Angelo, M.

de Terwangne, A. Riat, P. Marro, Y. Richard

Membres nommés par le Conseil administratif: S. Pellaton,

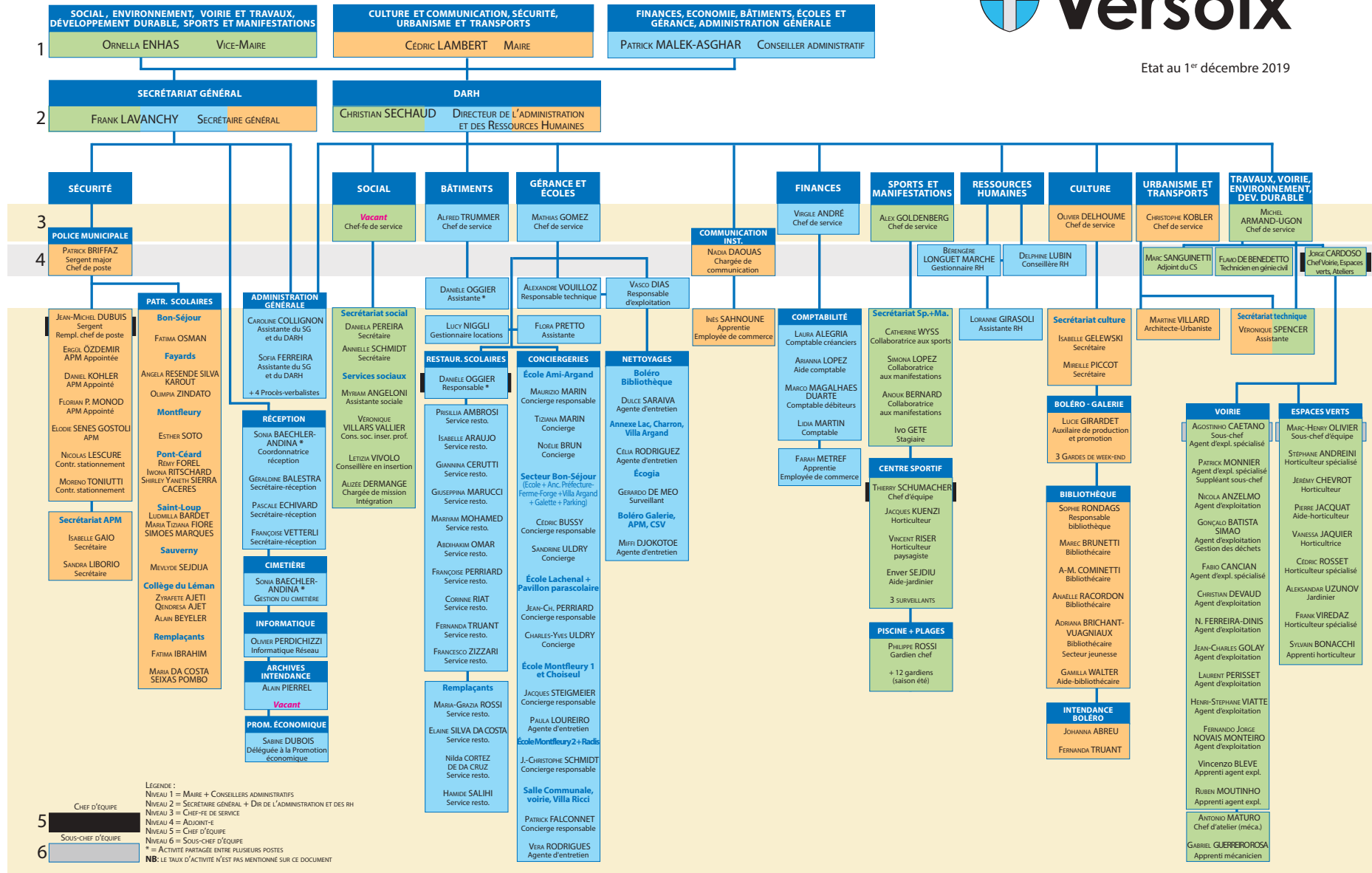
C. Ricci, M-L. Rageth, G. Seramondi, J-C. Rothlisberger

Membres au 31 décembre 2019

Organigramme de la Mairie de Versoix 2019



Etat au 1^{er} décembre 2019



BILAN AU 31.12.2019

		01.01.2019	31.12.2019
1	ACTIF	130'899'646	132'170'669
10	PATRIMOINE FINANCIER	79'200'098	74'813'739
100	Disponibilités et placements à court terme	8'203'100	1'549'199
101	Créances	15'976'303	19'321'167
102	Placements financiers à court terme	-	4'307
104	Actifs de régularisation	360'569	188'936
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	23'585	23'585
107	Placements financiers	993'293	1'006'226
108	Immobilisations corporelles PF	52'254'000	51'944'000
109	Créances envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	1'389'247	776'320
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	51'699'548	57'356'930
140	Immobilisations corporelles du PA	43'808'003	49'084'162
142	Immobilisations incorporelles	144'203	103'655
144	Prêts	1'006'000	923'000
145	Participations, capital social	5'770'100	5'736'800
146	Subventions d'investissements	971'243	1'509'313
2	PASSIF	130'899'646	132'170'669
20	CAPITAUX DE TIERS	53'158'229	53'684'906
200	Engagements courants	2'351'042	2'037'712
201	Engagements financiers à court terme	2'500'000	3'000'000
204	Passifs de régularisation	635'209	986'395
205	Provisions à court terme	2'717'019	3'710'051
206	Engagements financiers à long terme	42'000'000	42'000'000
208	Provisions à long terme	781'575	392'000
209	Engagements envers les financ. spéciaux et fonds des capitaux de tiers	2'173'383	1'558'748
29	CAPITAL PROPRE	77'741'417	78'485'763
291	Fonds enregistrés comme capital propre	227'159	223'076
299	Excédent du bilan	77'514'258	78'262'687

COMPTE DE RÉSULTATS

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart CO/BU
3 Charges d'exploitation	38'452'404	38'473'665	39'131'842	658'177
30 Charges de personnel	13'653'475	14'290'382	13'817'288	-473'094
31 Biens, services et autres charges d'exploitations	9'630'033	9'137'924	9'299'936	162'012
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'341'365	5'288'858	4'974'189	-314'669
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	219	-	11	11
36 Charges de transfert	9'827'311	9'756'501	11'037'419	1'280'918
37 Subventions redistribuées	-	-	3'000	3'000
4 Revenus d'exploitation	38'967'024	35'130'009	38'397'270	3'267'261
40 Revenus fiscaux	34'765'535	30'434'483	33'380'700	2'946'217
42 Taxes	1'891'826	1'806'865	1'919'114	112'249
43 Revenus divers	17'963	9'000	108'591	99'591
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	13'108	62'586	1'718	-60'868
46 Revenus de transfert	2'278'591	2'817'075	2'984'147	167'072
47 Subventions à redistribuer	-	-	3'000	3'000
4-3 Résultat d'exploitation (RE)	514'620	-3'343'656	-734'572	2'609'084
34 Charges financières	805'746	830'220	2'844'714	2'014'494
44 Revenus financiers	3'100'264	2'691'553	5'659'508	2'967'955
44-34 Résultat financier (RF)	2'294'518	1'861'333	2'814'794	953'461
RE+RF RESULTAT OPERATIONNEL (RO)	2'809'138	-1'482'323	2'080'222	3'562'545
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-1'335'876	-1'335'876
48-38 RESULTAT EXTRAORDINAIRE (REXT)	-	-	-1'335'876	-1'335'876
RO+REXT RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	2'809'138	-1'482'323	744'346	2'226'669

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	Comptes 2018	Budget 2019	Comptes 2019	Ecart CO/BU
5 Dépenses	8'646'126	9'893'900	12'357'472	2'463'572
500 Terrains non bâtis	225'299	-	1'066'817	1'066'817
501 Routes / voies de communication	1'926'712	3'450'000	4'339'083	889'083
502 Aménagement des eaux	87'951	26'000	-	-26'000
503 Autres ouvrage de génie civil	1'903'077	2'560'000	1'372'445	-1'187'555
504 Terrains bâtis	3'559'736	3'300'000	4'529'285	1'229'285
506 Biens meubles	322'719	-	432'565	432'565
520 Logiciels	47'450	-	-	-
529 Autres immo. incorporelles (PLQ, PGEE,...)	58'883	50'000	9'377	-40'623
562 Subventions intercommunales (FIDU,...)	514'300	507'900	507'900	-
566 Subventions organisat. privées à but non lucratif	-	-	100'000	100'000
6 Recettes	3'489'812	1'400'000	1'622'771	222'771
63 Subventions d'investissements acquises	2'882'804	1'400'000	1'539'771	139'771
64 Remboursement de prêts	83'000	-	83'000	83'000
65 Transfert de participations dans le PF	607'008	-	-	-
5-6 Investissements nets	5'070'440	8'493'900	10'734'701	2'240'801
Amortissements	5'390'422	5'476'824	5'077'319	-399'505
Charges et recettes liées aux fonds et fin.spéciaux	-12'889	-62'586	-1'707	60'879
Résultat du compte de résultats	2'809'138	-1'482'323	744'346	2'226'669
Autofinancement	8'186'670	3'931'915	5'819'958	1'888'043
Inv. nets - autofin.	Insuffisance (-) / excédent (+) de financement	3'116'230	-4'561'985	-4'914'743
			5'819'958	1'888'043

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Comptes 2018	Comptes 2019
Résultat total du compte de résultats	2'809'138	744'346
+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	5'440'122	5'044'019
+ Amortissement des prêts et participations du PA	33'300	33'300
- Augmentation / + diminution des créances	6'770'433	-3'344'864
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	4'801'792	171'633
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-386'282	297'068
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-2'724'860	-313'331
+ Augmentation / - diminution des provisions	-5'546'015	603'456
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-551'586	351'186
+ Augmentations / - prélèvements pour les financ./fonds spéciaux	793'117	-1'707
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	11'439'158	3'585'107
+ Subventions acquises	2'885'678	1'539'771
+ Remboursements des prêts et de participations	-	83'000
Recettes d'investissement avec influence sur les liquidités (RI)	2'885'678	1'622'771
- Immobilisations corporelles	-7'904'119	11'740'194
- Immobilisations incorporelles	-652'507	-617'277
Dépenses d'investissements avec influence sur les liquidités (CI)	-8'556'626	12'357'472
RI+CI		-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. dans le PA (FTI)	-5'670'948	10'734'701
- Achat de placements financiers et des immob. corp. du PF	-9'600	-16'407
+ Vente des placements financiers et des immob. corp. du PF	9'600	12'100
- Achat des placements financiers et des immob. corp. du PF	-24'161	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	-24'161	-4'307
FTI+FTP		-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'invest. et de placement	-5'695'109	10'739'008
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-	500'000
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	-	500'000
FTO+FTI+FTP+FTF		-
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	5'744'049	-6'653'901
Liquidités et placements à court terme au 01.01.2019	2'459'051	8'203'100
Liquidités et placements à court terme au 31.12.2019	8'203'100	1'549'199
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	5'744'049	-6'653'901



IMPRESSUM

Editeur:

Commune de Versoix

Impression :

Imprimerie de Versoix

Août 2020

Illustration de couverture
Route de Suisse





**Rapport
administratif
et compte rendu
financier de l'exercice
2019**